

No 417 - Jeudi 22 Octobre 1936 - 20 Pages - 1 fr. 50

DETECTIVE

ALERTE!

EN TEMPS
DE
GUERRE
PARIS SE DÉFEND!..

Voir notre plan
en pages 18 et 19



16476

LINTENDANT FROGÉ — auquel j'ai consacré un livre de 250 pages — je ne le connaissais pas. Je ne l'avais jamais vu. Il n'était pour moi qu'une abstraction. C'est à travers les documents, les témoignages, et les dossiers, que j'avais, petit à petit, acquis la conviction de son innocence.

Quand, jeudi dernier, je l'ai vu au milieu de sa famille, recueilli par son frère Christian dans sa coquette villa paysanne de Boissy-la-Rivière, près d'Étampes, et qu'après l'avoir fouillé, scruté, « cuisiné », si j'ose dire, pendant plusieurs heures, sur les plus minutieux détails du terrible imbroglio policier dont il est la victime, j'ai confronté ses déclarations avec la connaissance complète que j'ai de son dossier, les derniers doutes que j'aurais pu avoir, par excès de scrupule critique, se sont évaporés...



Il y a une semaine à peine qu'il a quitté sa prison. Par une décision sans précédent depuis Waldeck-Rousseau, M. Marc Rucart, passant outre à l'avis exprimé par la Commission des Libérations Conditionnelles, l'a fait bénéficier de cette faveur en raison de sa conduite exemplaire.

— Désormais — me déclare Frogé — je suis le prisonnier de mon frère. Je n'ai pas le droit de sortir d'ici. J'en ai encore pour douze ans et demi ; deux ans et demi de prison, et dix ans d'interdiction de séjour. Je ne puis aller à Paris où se trouvent ma femme et mes deux enfants ! Je ne puis aller à Lyon où est mon avocat ! Je ne puis même pas aller chez le coiffeur du village, ni chez le percepteur toucher ma pension de guerre. Je suis rayé des vivants. Je n'ai plus aucune existence légale. On m'a déchu de mes droits paternels. Prochainement, un conseil de famille, réuni par le juge de paix, va



L'espion polonais Krauss quittant le palais de justice de Belfort, pour la prison.

je défends mon

me désigner un tuteur. Ma femme est comme une veuve. Quand ma fille se mariera, ce n'est pas à moi qu'elle demandera l'autorisation.

« Mais je ne récrimine pas ! J'ai confiance dans la justice immanente. La vérité est en marche. A la fin de ce mois, tombe l'échéance de la demande en révision de mon procès déposée par mon éminent avocat, M^e Claps. Le Ministère de la Justice transmettra donc, à la Cour de Cassation mon affaire. La Chambre criminelle de la Cour Suprême décidera souverainement. Nous lui apporterons des faits nouveaux !

« Et d'abord, nous détruirons le délit : nous démontrerons que je n'ai pas pu livrer les documents militaires que Krauss — espion polonais au service de l'Allemagne — prétend que je lui ai donnés ! Nous démontrerons que je n'ai pu les avoir en mains. Nous rappellerons, selon la déclaration même du Ministère de la Guerre, que le déplacement de ces pièces — qui, soi-disant, avaient voyagé de Belfort à Berlin, aller et retour ! — n'a jamais été constaté.

« En outre, nous détruirons le mobile : nous prouverons que les attendus financiers du jugement qui m'ont condamné renferment des erreurs matérielles flagrantes. Nous prouverons, à nouveau, qu'à aucun moment, la moindre rentrée suspecte n'a été constatée dans mes comptes.



L'intendant Frogé, dont le regard méditatif semble tout entier tourné vers l'intérieur, poursuivant, avec une mémoire implacable, l'idée qui l'obsède, s'anime :

— Posez-moi des questions ! Demandez-moi ce que vous voudrez ! Ne laissons rien dans l'ombre ! Ah ! si mon procès n'avait pas eu lieu à huis clos ! Si l'opinion publique française avait tout su ! Si toute cette cuisine avait été débattée devant le pays ! Si l'on avait su que mes deux accusateurs étaient, l'un un agent double : Geissmann, recevant, encore actuellement, de l'Allemagne 10.000 francs par mois ; l'autre, un traître à son pays, Krauss, condamné à mort par la Pologne pour avoir livré le plan de mobilisation ! Si l'on avait entendu le procureur Wilmet déclarer, du haut de son siège de juge : « Nous sommes plus forts que vous ! » et le procureur Verdun s'écrier, lorsque M^e Jean-Charles Legrand, à la fin de son admirable plaidoirie, clamait sa conviction que l'affaire Frogé était une erreur judiciaire : « Jamais Frogé ne sera assez fort pour obtenir la révision !

« Si le peuple de France, qui aime la propreté, l'honnêteté, la probité, avait vu ce défilé d'agents doubles, de mouchards, de contre-espions protégés par la Sûreté nationale et le Deuxième Bureau et dont le seul témoignage, sans preuves, sans documents, était considéré comme probant ! S'il avait su que la justice n'a pas cru devoir expertiser d'autre écriture que la mienne, qu'elle n'hésitait pas à mettre à ma charge — avec des attendus hypocrites — la disparition du Plan de protection de Belfort, que j'ai été seul à signaler à l'autorité supérieure, malgré mes chefs ! S'il avait su que des faux — des faux patents, avoués, comme dans l'autre Affaire ! — ont été fabriqués contre moi, que des pièges m'ont été tendus, que, par deux fois, la Sûreté nationale a refusé de se rendre à des rendez-vous que j'avais exigés, il eût été révolté et mon innocence aurait éclaté !... »



...« Si j'avais commis le crime pour lequel j'ai été condamné, la peine qui m'a frappé : cinq ans de prison, n'est pas suffisante. Mais je leur ai dit : « Oui,

A la fin du siècle dernier, le pays apprenait avec stupeur qu'un homme, un officier condamné pour trahison, était innocent. Le même sentiment s'empare du public, aujourd'hui, dans des circonstances analogues. L'intendant Georges Frogé deviendra-t-il, dans la légende, un autre capitaine Dreyfus ?

ce serait un crime ! Et alors, je relève, soit de mes pairs : les juges militaires, soit des juges populaires : la Cour d'Assises... »

« Et ils m'ont répondu : « Non, ce n'est pas un crime ! Ce n'est qu'un délit !... » Et ils m'ont confié à des juges de carrière qui m'ont étranglé, dans l'ombre propice du huis-clos... Ils m'ont dit : « Il y a crime lorsque le traître veut nuire à son pays. « Il y a délit lorsqu'il en tire de l'argent ! »



A ce moment, les yeux de Frogé se mouillent de larmes. Une vive émotion l'agite. Tous, nous le regardons : son frère, sa belle-sœur Jeanne, ses nièces... Et il se redresse :

— Voici la seule chose qu'ils n'ont pu m'enlever : ma Légion d'honneur. Je n'ai plus que cela. Tenez, voici ma carte de visite :

Georges Frogé, chevalier de la Légion d'honneur... à Boissy-la-Rivière.

...Georges Frogé ! Fils de soldat, frère de soldats, engagé volontaire, au front sans interruption dans l'infanterie, du 5 septembre 1915 au 11 novembre 1918, blessé deux fois, cité trois fois, parti soldat, revenu lieutenant ! C'est lui qui a été choisi par son régiment pour porter, le 14 juillet 1919, le drapeau sous l'Arc de Triomphe !

Le mobile, messieurs les accusateurs ? Le mobile, tout est là !

Dans vos rapports de police, je lis : « Frogé jouit d'une réputation des plus élogieuses, tant au point de vue de ses états de service qu'au point de vue de sa conduite privée. » Le contrôleur général Mondanel déclare à Frogé : « Nous possédons le relevé de vos comptes en banque. Ils n'autorisent, je le reconnais, aucune suspicion.

...Et la Ligue des Droits de l'Homme, dans son mémoire, démontre que « si, dans l'ensemble des fonds de Frogé, on trouve de sérieuses dépenses, à aucun moment on ne découvre une rentrée de fonds correspondant aux versements indiqués par Krauss. Au contraire, des emprunts importants se placent précisément deux ou trois jours après le moment où Krauss aurait payé Frogé... »

Comment, dans ces conditions, le jugement de condamnation peut-il dire : « Attendu que le tribunal n'attache à ces opérations (aux opérations financières de Frogé) que l'importance de simples renseignements, la disparition éventuelle de tout ou partie du patrimoine qu'avait à gérer Frogé n'ayant pas de rapports directs avec les faits qui lui sont reprochés... »

Comment cela ? Pas de rapports directs ? Mais les



L'intendant Georges Frogé, son frère Christian, dans la villa de ce dernier à Boissy-la-Rivière, près d'Étampes.



En promenade avec son frère, sa belle sœur, leur fils ; et jouant au ballon avec son petit neveu.



rapports les plus directs, au contraire! Frogé n'a pu trahir que pour de l'argent. Oui ou non, a-t-il eu besoin d'argent? Oui ou non, croyez-vous Krauss — l'espion, le traître, le voleur, car il est parti de Pologne en emportant la caisse du régiment! — lorsque Krauss vous assure qu'il a, de la part de l'Allemagne, donné 150.000 francs à Frogé?

Si oui, puisque vous avez épluché, dites-vous, tous les comptes de Frogé, pouvez-vous nous prouver qu'aux dates correspondantes à celles qui sont indiquées par Krauss, vous découvrez dans les comptes de Frogé des rentrées suspectes?...

Non, vous ne le pouvez pas? Alors, insinuez-vous que Frogé a reçu de l'argent de la main à la main? Si oui, prenez vos responsabilités et faites l'impossible pour établir les conséquences, directes ou indirectes, sur le train de vie de Frogé, de ces afflux d'argent liquide aux périodes indiquées!

Insinuez-vous, enfin, que, s'il n'y a rien de suspect dans les comptes de Frogé que vous avez prospectés, c'est qu'il a un compte ailleurs? Alors, là aussi, prenez vos responsabilités!...



Donc, la base même de l'accusation contre Frogé s'écroule. Pourquoi est-ce lui qui a été désigné à la vindicte de la justice?...

Car il y a un espion à Belfort. C'est une certitude.

- «... ma Légion d'Honneur, je n'ai plus que cela. Tenez, voici, ma carte de visite...» L'intendant Frogé médite sur son passé... Le 14 juillet 1919, il porta le drapeau de son régiment.



Honneur

A Belfort comme dans toutes les villes frontières, Krauss le traître y est certainement venu. De Belfort est partie pour Nice une lettre adressée à Krauss, qui, à ce moment, s'appelait Skudelnny...

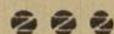
Et un document a certainement disparu : le plan de protection de Belfort... Non pas contre l'Allemagne, mais contre les troubles communistes.

Or, il se trouve que c'est précisément Frogé qui en a signalé la disparition!



A partir d'une certaine date, tout le déroulement de l'affaire Frogé sent la machination, le chiqué, le truquage. Pourquoi imaginer des histoires romancées alors que la réalité nous offre un scénario aussi savamment combiné? Le commissaire spécial Oswald — qui a conduit, sous le contrôle et selon les directives du Deuxième Bureau, toute l'enquête — m'a dit ce mot surprenant, mais vrai. Comme je m'étonnais qu'il ait, par le plus grand des hasards, arrêté, de sa propre main, l'espion Krauss sous le nom de Tworyth au moment où le non-lieu allait être prononcé en faveur de Frogé, M. Oswald me déclara :

— Eh! oui. Quand je m'aperçus que Tworyth, c'était Krauss, j'en suis tombé sur le derrière!

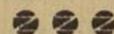


Dès qu'on pénètre dans l'affaire Frogé, que je ne puis, ici, même pas esquisser, on entre dans un univers de fiction, plein de pièges et de chausse-trappes. Ce témoin, dont la déposition semble vous faire pencher du côté de la culpabilité, est un faux témoin! Cet agent qui, la main sur le cœur, proteste de son amour éperdu de la France, est un agent double! Il est doublement salarié, par la France et par l'Allemagne! Il a rendu des services considérables à notre Deuxième Bureau (c'est de Geissmann que je parle). Mais il rend aussi des services à la Gestapo...

La France et l'Allemagne le savent! C'est le jeu! Oui, mais à quel moment est-il sincère? S'il charge Frogé, dans quel but? Est-ce notre pays ou le sien qu'il sert?

Lorsque l'autre accusateur, Krauss, qui surgit miraculeusement, à point nommé; lorsque le premier, Geissmann, est, par ses faux aveux, décidément dégonflé et dévalorisé, se déclare « ANGOISSE » à l'idée que Frogé va être acquitté, comment expliquer ce sentiment?

Parce que si Frogé est condamné, la Pologne renoncera sur la pression de la France, à réclamer l'extradition de Krauss.



Avec l'intendant Frogé et son frère, nous disséquons, froidement, posément, tout ce troublant échafaudage de savantes combinaisons. A aucun moment, je ne sens, dans la mémoire et dans le jugement de Frogé, la moindre faille.

Sa famille est complètement ruinée par les frais du procès. Lui-même est vêtu du complet d'été qu'il avait lorsqu'il est entré en prison. Quand nous sortons, ensemble, dans le jardin — dont la vue s'étend sur les doux et apaisants coteaux de la vallée de la Juine — il s'enveloppe d'un lourd pardessus : celui de Christian. Il est sorti de prison avec 300 francs en poche. Car le fisc impitoyable lui a retenu une partie de son pécule pour payer les amendes de son accusateur, Krauss. Et Frogé a même été condamné à quatre mois de prison supplémentaires... parce que Krauss est insolvable!

Dans le jardin, Frogé se réjouit et s'étonne de toutes les choses de la vie. Il respire à pleins poumons. Il joue au ballon avec son jeune neveu. Il lève les pieds avec allégresse : il n'a plus de sabots à traîner!

— C'est toute une réadaptation à faire, et dont je ne me serais jamais douté! L'heure des repas, la nourriture, le sourire des êtres et des choses... J'ai vu des choses abominables dans cette prison. Je publierai les Mémoires de ma captivité. Je ne me doutais pas à quel point on peut faire souffrir des êtres!... Je ne pensais plus à mon malheur, je vous assure, lorsque je voyais toutes ces douleurs humaines. Le régime pénitentiaire français, c'est une honte!...

Puis, revenant à son propre cas :

— La lutte sera dure. Je ne me le dissimule pas. Nous avons tant d'obstacles à soulever! Et on a semé devant nous tant de difficultés! Quelque chose me frappe : ceux dont j'ai besoin pour la révision de mon procès ont, pour la plupart, été éloignés de France. Le capitaine Nay, du Deuxième Bureau? On l'a expédié à Bizerte! Le capitaine de Robien, du Deuxième Bureau? En Syrie! Et l'intendant Deranque, contre lequel nous avons porté une plainte en forfaiture? Au Maroc...

« Quant à Krauss, on nous assure qu'il est à Poissy, Nous voulons en avoir la preuve. Nous voulons le tenir face à face, au grand jour des audiences publiques, devant une opinion française aujourd'hui avertie et informée... »

— Tous les journaux vous sont sympathiques, maintenant, monsieur l'intendant!...

— Oui, et je leur en suis profondément reconnaissant à tous, quelles que soient leurs opinions. L'affaire Frogé ne doit avoir, malgré certaines manœuvres, aucune tendance politique... C'est un problème de pure et simple Justice...

Paul ALLARD.

GRANDE CHANCELLERIE DE LA LÉGION D'HONNEUR.

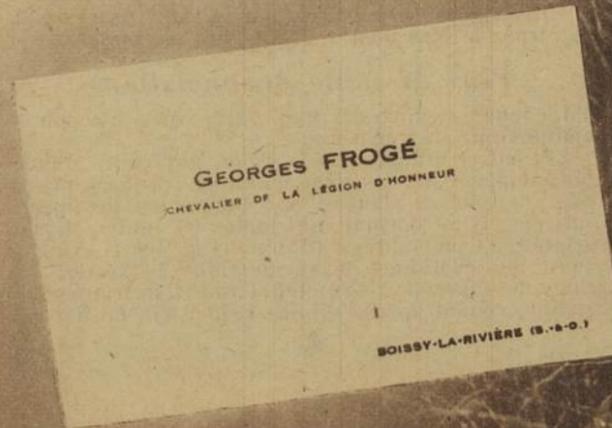
PARIS 2 N° 205.

Monsieur

le Gardes des Sceaux, Ministre de la Justice
16, Place Vendôme
à Paris

Grand Chancelier de la Légion d'Honneur

transmission pour Monsieur Georges Frogé, Chevalier de la Légion d'Honneur
mais au d'arrêt
Dép. à Besançon Doubs



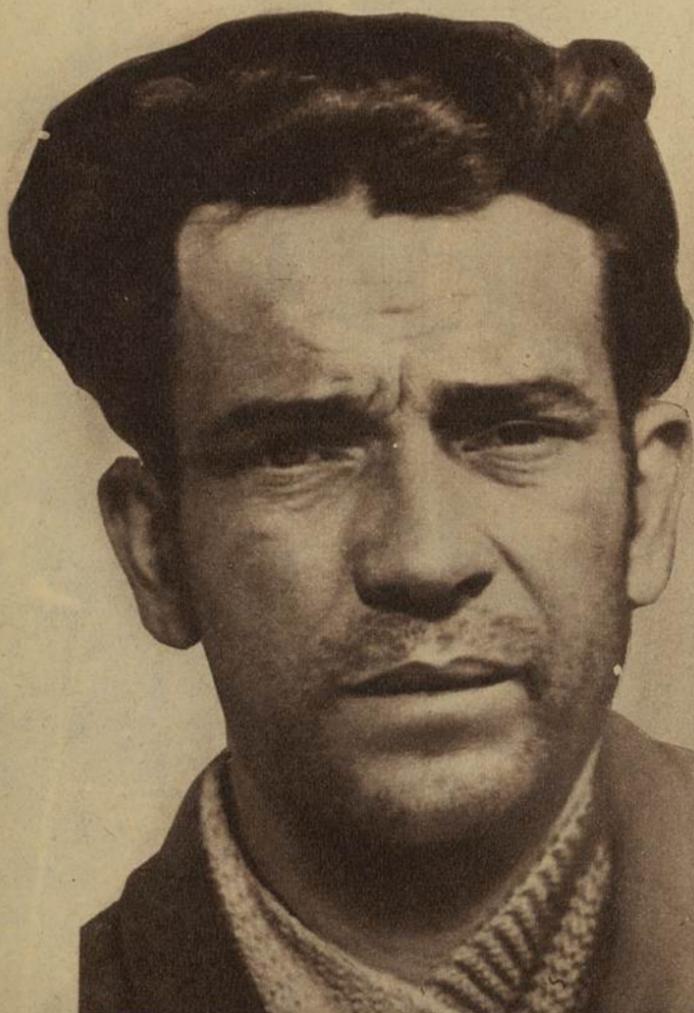
Le carrefour de la Belle-Épine où, le 1^{er} janvier dernier, fut trouvé le cadavre de l'enfant de Moïse et de Mme Tanneau.



L'ENFANT NU

La police, c'est une longue patience. L'histoire que je vous raconte est celle d'une escouade d'inspecteurs qui ont mis dix mois à identifier un cadavre et à retrouver les criminels. C'est aussi, le récit navrant d'une petite vie, l'histoire d'un enfant, battu jusqu'à la mort et jeté dans la boue d'un champ, à la Belle-Épine. Enfin, la solution de cette longue énigme pose d'autres problèmes qui, eux, ne sont pas résolus...

Frédéric Moïse avait reconnu l'enfant le 18 mars 1933, mais la mère continua de s'en occuper avec soin.



LE PREMIER JANVIER, un enfant nu du sexe masculin, paraissant âgé de six ans, était trouvé à sept heures du matin, dans un fossé de la route de Choisy-le-Roi, à Versailles, à cent mètres environ de la gendarmerie de la Belle-Épine. L'enfant paraissait avoir subi, de graves sévices. La mort remontait à une semaine.

L'enfant fut photographié. Toutes les photos furent remises à toutes les brigades de gendarmerie de France, avec le signalement détaillé de la petite victime. La police judiciaire, la Sûreté générale, les brigades mobiles travaillèrent en collaboration étroite et amicale, à la recherche du criminel ; l'enquête dirigée par le commissaire divisionnaire Guillaume, fut spécialement confiée à l'inspecteur principal Pignet, un des meilleurs policiers de France. Les semaines passèrent, puis les mois. L'attention publique ne tint pas si longtemps. D'autres événements l'absorbèrent. L'oubli se fit sur le petit cadavre de la Belle-Épine, sur l'enfant martyrisé...

L'enquête s'avérait brève

Mais l'escouade Moreux, Pignet, Richard, Savary, Lesigne, n'oubliait pas. A l'encontre de beaucoup trop de Français qui, au lieu de faire leur métier, s'occupent tous les matins et pendant une grande partie de la journée, de réformer le gouvernement, les lois et de refaire la carte du monde, eux, font leur « boulot ». Il serait à souhaiter que tout le monde les imitât. Ça irait mieux dans notre beau pays, si les commis épiciers, si les commis bouchers, débitaient le sel ou les biftecks dans le « rond », au lieu de débiter des sornettes ; si les ouvriers s'occupaient plus de leur ouvrage que de celui des ministres ; si les étudiants étudiaient plutôt que de manifester sur les Champs-Élysées ; si les cultivateurs cultivaient leurs terres plutôt que d'assister aux meetings de M. Dorgères.

Donc, l'escouade n'abandonnait pas la partie terrible qu'elle avait engagée contre le tueur d'enfant. A son point de départ, l'enquête s'annonçait très simple :

Un enfant de cinq ans et demi, tué au cours de la nuit de Noël et dont le corps nu avait été jeté quelques jours plus tard dans un fossé ; visage nettement reconnaissable par tous ceux qui auraient pu vivre avec lui ou le voir vivre autour d'eux. Il semblait impossible que, si les premiers directement intéressés à se taire, ne bronchaient pas, les seconds allaient se révéler, clamer l'identité de l'enfant nu et révéler ce qu'ils savaient de sa lamentable existence. S'il est, en effet, des cadavres qui gardent obstinément leur secret, on ne peut imaginer que ce soit celui d'un enfant. Un homme, une femme peuvent, un jour, disparaître et rouler, comme des épaves jusqu'à l'oubli de la tombe. Mais un enfant ? Si abandonné, si dénué qu'il soit des faveurs de la vie, il vit, il joue, il crie, il est dans la rue avec de petits compagnons ; il est peut-être en classe ou dans une maternelle avec un maître d'école ou une gardienne de crèche. Les voisins, les autres gosses parleront. Un enfant, ça se remue, ça tient de la place.

« L'enquête sera courte ; dans huit jours, nous tiendrons le bon bout » disait l'un des policiers.

Plus de mille dénonciations

L'enquête a duré dix mois ; plus de mille dénonciations ont été vérifiées...

Les lettres affluèrent à la Police Judiciaire, Pignet fut submergé par les dénonciations, les unes anonymes ; les autres signées. Son bureau ne désemplissait pas. Il ne dormait pas toutes les nuits ; il maigrissait. Venant après l'affaire Prince, où il avait eu aussi des centaines de vérifications à assurer, des piles de courrier à lire et des rames de rapports à établir, venant après l'affaire Prince où, faisant son

devoir d'honnête policier, il a compromis son avancement, il pouvait se croire prédestiné aux affaires dont la complexité accable un homme et il avait le droit d'être un peu las. Mais il est une chose qui parle plus haut chez certains hommes que l'avancement, que la louange ou que l'injure ; il est une chose qui soutient certains policiers contre la fatigue, contre le découragement bien légitime : c'est la récompense de l'hallali du gibier de potence. Traquer, cerner et maîtriser l'ignoble tueur d'un enfant de cinq ans, devenait le seul but, la seule raison de l'inspecteur principal Pignet. Ses collaborateurs, Richard, Lesigne, Savary, vérifièrent tout. Et tout était erreur ou fantaisie de malades, ou rancunes d'ennemis. Rien ne tenait. Les mille dénonciations, après le travail de l'escouade, n'avaient pu donner le moindre indice sérieux. Il fallait repartir à zéro.

La piste du camionneur

Devant son dossier bourré de choses inutiles, Pignet se mit à réfléchir qu'il ne pouvait plus compter sur l'indication. Il rejeta aussi l'hypothèse d'un enfant de romanichels, séduisante, en ceci qu'il savait bien que les romanis ne se dénoncent pas, mais fautive parce que les enfants des nomades ont des pieds tannés par le fait qu'ils marchent sans souliers alors que l'enfant assassiné avait les pieds blancs et tendres. Il rejeta l'hypothèse d'un enfant de carrier polonais travaillant dans la région. L'enfant ne pouvait être un petit Polonais, habitué à la dure.



Alors que de nombreux témoins avaient cru reconnaître leur propre enfant, dans ce petit cadavre...

Il pensa que le petit venait de loin, amené là par un camionneur.

« La position recroquevillée du cadavre, prouvait qu'il avait été transporté — au moins transporté — dans une caisse. D'autre part, il était sec lorsqu'on le découvrit. Or, il avait plus, la nuit du 1^{er} janvier, jusqu'à 2 heures du matin. Donc, il avait été déposé à la Belle-Épine, entre deux heures et sept heures du matin, moment de la découverte. Il s'agissait de repérer les camions passant là, à ces heures-là. Ça paraît tout simple ; l'escouade des « as » sait ce que cela lui a coûté de nuits blanches, de risques de rhumes et de rhumatismes. Enfin, un des camions « collait ». Caen était son point d'attache. Pignet s'en fut à Caen, l'espoir au cœur. Il mena une sévère enquête ; la piste ne valait rien...

Des mots, entre tant d'autres

Puisque ni les Polonais, ni les nomades, ni les camions ne tenaient, il fallait bien revenir à la méthode classique de l'indication. Il fallait reprendre une à une les dénonciations, toutes déjà vérifiées. Cela fut fait.

Une lettre, entre autres, retint l'attention des enquêteurs, une lettre reçue depuis peu à la Police Judi-

Les exigences de l'actualité nous obligent à reporter à notre prochain numéro la suite de l'enquête de notre directeur MARIUS LARIQUE.
LES MÉDECINS DU BAGNE

ciaire. Elle disait : « Je ne peux reconnaître mon enfant d'une façon formelle, car je ne l'ai pas vu depuis deux ans. Je constate bien certaines particularités troublantes, notamment un petit névus qu'il portait à l'oreille droite. » La lettre était signée, mais lorsque les enquêteurs se présentèrent à l'adresse donnée, la femme avait disparu. Il fallut la retrouver. Les enquêteurs y parvinrent ces jours-ci. Cette fois, après un rapide interrogatoire, ils eurent l'impression que l'énigme allait être percée. Le témoin, Marie-Louise Tanneau, montra aux enquêteurs une photo d'un enfant, adressée par la nourrice chez qui l'enfant était resté près d'une année, à Beuvraignes (Somme). Pour eux, pas de doute ; cet enfant était celui de la Belle-Epine. Mme Tanneau, alors, raconta sa vie.

La photo révélatrice

L'enfant était son fils et celui de Frédéric Moysse. Il était né le 28 janvier 1931, 83, boulevard de l'Hôpital. Moysse avait reconnu l'enfant le 18 mars 1933, mais la mère continua de s'en occuper. C'est elle qui paya les mois de nourrice à Mme Trouillet, à Beuvraignes d'abord ; puis le mari de Mme Trouillet, employé aux chemins de fer, ayant obtenu son changement, l'enfant fut confié à Mme Lhommet, habitant, elle aussi, à Beuvraignes. C'est Mme Lhommet qui avait envoyé à Mme Tanneau la photo grâce à laquelle les enquêteurs avaient reconnu la petite victime de la Belle-Epine.



...une photographie, adressée par la nourrice à la mère permet enfin d'identifier le pauvre gosse.

De ce moment, il n'était plus que d'entendre Moysse.

Des invraisemblances

C'est dans la nuit de vendredi à samedi, dans la nuit de l'alerte sur Paris que Frédéric Moysse et sa femme furent conduits à la Police Judiciaire. On verra pourquoi je note que c'est durant la nuit de l'alerte que l'interrogatoire fut mené. Il est des « climats », propices aux aveux.

Frédéric Moysse, né le 30 avril 1897, à Nice, marié le 30 juin 1934 à Marie Ottermann, à deux enfants âgés de trois et cinq ans. Il demeure à Paris, 11, rue Albert. Il a déjà encouru deux condamnations pour vols.

On lui présenta la photo de l'enfant prise le 12 mars 1935, c'est-à-dire quelques mois avant le drame. Il fut affirmatif : « Cette photo n'est pas celle de l'enfant que j'ai eu avec Marie Tanneau ; le 14 juillet 1935, je suis allé chercher le petit Maurice à Beuvraignes où il était en nourrice chez Mme Lhommet. Je l'ai ramené chez moi, 37, rue des Pyrénées où j'étais alors concierge. J'ai quitté cette loge en septembre 1935 pour en prendre une autre 10, avenue Boutroux. L'enfant était avec nous. Maurice et mes deux filles, de août à fin septembre, sont partis en vacances dans la Nièvre. Ils sont revenus dans les premiers jours d'octobre. Maurice est resté avec nous jusqu'au 5 novembre. A cette date, sa mère m'écrivit qu'elle voulait reprendre son enfant et que je ne le reverrais plus. Pour le garder — car je l'aimais — j'ai pensé à le mettre en nourrice. J'ai cherché. Un jour, alors que je me trouvais dans un restaurant, près de la Porte Saint-Martin, avec ma femme et mes enfants, j'ai entamé la conversation avec un voisin

de table. Je lui ai dit mon désir de mettre mon fils en nourrice pour l'éloigner de sa mère et afin de pouvoir le garder. Il m'a répondu qu'il connaissait une dame : Conchita Martinez, habitant à Oviedo (Espagne) — qui se chargerait de Maurice avec plaisir. Cette femme est venue nous voir ensuite. Elle a emmené l'enfant le 5 ou 6 novembre. Je ne les ai plus jamais revus ; je n'ai eu de leurs nouvelles que par une carte postale qu'elle m'a adressée de Bordeaux. »

Il sautait aux yeux des policiers que ce récit était plein d'invraisemblances : on ne confie pas son enfant à un inconnu ; en outre, la photo représentait bien le petit Maurice — Moysse le niait — ; enfin, il prenait cette grosse précaution de donner comme ville, où aurait été conduit l'enfant. Oviedo, en Espagne, sûr qu'il était que la police ne pouvait rien vérifier, en cette ville investie, bloquée.

Des aveux d'une femme

Les policiers entreprirent alors l'interrogatoire de la femme Moysse.

Elle commença par réciter la leçon apprise. Il n'y avait pas de trous. C'était d'ailleurs simple : restaurant, Conchita Martinez, Oviedo. Mais c'est alors que l'atmosphère, en temps normal déjà fort impressionnante de la police judiciaire, joua singulièrement son rôle dans cette nuit d'alerte sur Paris. Tout à coup, comme cette femme, comme cette mère, était sommée — était suppliée, plutôt — par les policiers de dire la vérité, les sirènes se mirent à mugir, sinistrement. Les lumières s'éteignirent et ce fut, un instant, dans le bureau de l'inspecteur principal Moreux, la nuit totale. Les deux petites de Mme Moysse (trois ans et cinq ans), pleuraient. Impressionnée fortement, les nerfs ébranlés de Mme Moysse, cédèrent tout d'un coup. Là où il eût fallu plusieurs heures aux policiers pour obtenir ce résultat : des aveux, quelques instants suffirent. Mme Moysse parla : « Oui ! la photo que vous m'avez présentée est bien celle du petit Maurice ; oui ! l'histoire de l'Espagnole est un mensonge ; oui ! le cadavre de la Belle-Epine est celui de Maurice. Voici maintenant la vérité.

Il est mort subitement, courant décembre. Il était enrhumé ; il est mort entre cinq et six heures. Nous avons craint qu'on ne nous accuse d'avoir maltraité l'enfant. Alors, mon mari a mis le cadavre dans une caisse en bois où nous mettions les jouets des enfants. Il a caché la caisse dans une petite entrée obscure entre la loge et la cuisine en attendant de pouvoir s'en débarrasser. Un soir, il a transporté le cadavre à la Belle-Epine. Mon homme n'est pas méchant, je vous jure qu'il aimait l'enfant. Voilà la vérité. »

Encore des mensonges

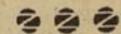
Ce n'était pas la vérité. L'homme, interrogé de nouveau, dit que l'enfant avait fait une chute dans l'escalier de la cave. Il était tombé sur la tête : « Il dit : « Papa, papa !... » puis il mourut. Ma femme était absente. J'ai eu peur. Je l'ai mis dans la boîte à jouets des enfants. Dans la nuit du premier janvier, j'ai pris l'autobus à la Porte d'Italie. Vous savez tout maintenant, mais vous ne savez pas comme je suis malheureux. Ah ! j'oubliais... »

Et l'homme se mit à charger la mère, à charger la nourrice, comme pour se créer à l'avance, un alibi, une excuse contre les traces de coups que l'enfant portait à la poitrine. Cette partie de sa déposition est



Au cours d'un interrogatoire tragique, les nerfs de la femme Moysse se brisèrent et soudain elle avoua.

une basse ignominie. La mère ne s'occupait pas de lui ; il n'avait pas, en nourrice, reçu les soins que son état chétif eût nécessité, etc.



Ainsi donc, voilà la position, l'état du dossier qui est maintenant chez le juge d'instruction. Grossirait-il, ce dossier, jusqu'au jour cru des assises ? Je ne sais. Mais ce que je sais bien, c'est qu'il se trouvera un avocat pour clamer l'innocence de cet homme ; c'est qu'il se trouvera sans doute des jurés pour estimer que les preuves ne sont pas suffisantes que cet homme a tué, ignoblement ; que ses mensonges, capiteux, perfides, que ses insinuations odieuses ne prouvent rien et qu'il mérite le sort de Michon (et de tant d'autres) : l'acquittement.

Telle est l'autre réflexion que m'inspire la conclusion de cette longue et belle enquête de la police judiciaire...

Marius LARIQUE.

DE LA BELLE-ÉPINE



M. Jarsalée, qui découvrit le petit corps, interrogé par le commissaire Guillaume et par le commissaire de Choisy.



QUAND nous avons entrepris l'expérience que l'on sait sur l'incertitude des témoignages humains (1), nous n'espérions pas un succès aussi complet.

Nous sommes obligés de dire aujourd'hui que notre initiative, dépassant les limites d'un jeu, a eu une singulière portée.

Je n'en veux pour preuve que les nombreuses lettres que nous avons reçues à ce sujet, de magistrats, de policiers, d'avocats et même de simples lecteurs. Si les premières sont précieuses par les renseignements, les critiques techniques et les exemples qu'elles nous apportent, les dernières sont les plus troublantes, car elles permettent de mesurer quelle différence il y a entre la bonne foi et la certitude.

— Comment, disent nos lecteurs, comment des gens normaux, honnêtes, peuvent-ils se tromper à ce point ? Si j'avais été à leur place...

Si vous aviez été à leur place, vous auriez peut-être, probablement, fait comme eux, vous vous seriez trompés avec la plus entière bonne foi, et ce n'est pas déshonorant.

Notre expérience

Nous avons raconté la semaine dernière ce que nous avons fait pour prouver que le témoignage humain ne doit pas être accepté comme une certitude. Trois de nos collaborateurs, jouant le rôle de gangsters en fuite, vont à Versailles par Châtillon, reviennent par Ville-d'Avray, en auto. Ils font sept arrêts importants, à des postes d'essence, des cafés, etc., en essayant de se faire remarquer par leur attitude louche.

Le lendemain, aux mêmes heures, avec la même lumière, une seconde équipe, jouant les enquêteurs à la poursuite des gangsters, recueille les témoignages des témoins qui ont vu passer, la veille, les fuyards, les ont suivis, leur ont parlé. Nous avons montré que ces témoins de bonne foi s'étaient à peu près tous trompés sur le signalement de nos collaborateurs.

Il ne s'agit pas de les accabler, ni même de se moquer d'eux. Nous tenons, d'ailleurs, à nous excuser de les avoir pris, au hasard, comme sujets d'expérience. Ils ne nous en voudront pas. Qu'ils se consolent en pensant que tout le monde se serait trompé et que, pour commencer, nos collaborateurs se sont trompés eux aussi dans leur rapport, comme nous le verrons plus loin.

La semaine dernière, nous avons analysé, étape par étape, les témoignages recueillis par l'équipe des enquêteurs sur le passage de l'équipe des gangsters, composée de Paul Bringuier, Marcel Montarron et l'artiste Michelle Alfa. Nous allons reprendre aujourd'hui ces témoignages en essayant d'expliquer pourquoi ces braves gens se sont trompés.

Car toute erreur doit être explicable. Je ne veux pas faire ici de la philosophie, même expérimentale. Mais il est évident que, lorsque des gens sains, lucides, clairvoyants, voient un chapeau gris clair, se souviennent fort bien le lendemain de l'avoir vu, mais affirment qu'il était noir, il faut qu'il se soit effectué, en eux, pendant cette période de vingt-quatre heures, un travail qu'ils ne soupçonnent pas, et qui a déformé la sensation visuelle reçue.

Je voudrais que vous compreniez le principe. Le témoin a vu le chapeau gris clair. Quelques minutes ou quelques heures après, il a également vu un chapeau noir. La sensation visuelle du chapeau noir, qui a peut-être la même forme que le gris, s'est superposée dans son esprit à la sensation du chapeau gris. Tout ce travail, ce mélange se fait inconsciemment, il ne le contrôle pas, il n'y pense pas, car, pour lui, ces deux sensations visuelles n'ont pas plus d'importance que les milliers d'autres qu'il reçoit chaque jour. Mais, le lendemain, quand on lui demande de quelle couleur était le chapeau gris, il répond noir.

Il en est sûr, il affirme qu'il le revoit parfaitement et qu'il était noir. Qu'importe si on ne le croit pas ?

(1) Voir DÉTECTIVE, n° 416.

Il jure, il enverrait avec sérénité un homme à la guillotine avec ce témoignage-là. C'est pourtant un honnête homme, raisonnable, bien équilibré. Il n'y peut rien, c'est son mécanisme affectif qui lui joue ce tour-là.

On pense bien que je n'invente pas cette théorie. Les philosophes, les médecins, les psychiatres ont fait sur ce point exact des milliers d'expériences concluantes et dont beaucoup sont ahurissantes, invraisemblables et pourtant vraies. Il faut se résigner à penser que notre cerveau, notre système nerveux sont des choses bien fragiles, sujettes à bien des défaillances, des déformations et qui craignent le chaud, le froid, le temps, tout.

Avant de passer à des exemples célèbres, reprenons notre exemple à nous, que nous avons sous la main, tout chaud. Que nos lecteurs veuillent bien, pour mieux me suivre, reprendre le numéro de la semaine dernière.

Pourquoi les témoins se sont trompés

La voiture qui emporte Bringuier, Montarron et Alfa, les « gangsters », s'arrête à un poste d'essence, à Châtillon. Nous avons relevé, la semaine dernière, que le commis qui sert l'essence, interrogé le lendemain, affirme que la voiture est verdâtre et que le chapeau de Bringuier a la forme, plate et arrondie, d'un chapeau espagnol. Une chose caractéristique dans le cas de ce premier « faux témoin ». Il ne remarque que deux choses et toutes les deux sont fausses. C'est déjà la confirmation éclatante de ce que je disais plus haut. Elles sont fausses le lendemain précisément parce qu'il les a remarquées la veille. Il avait bien vu, alors, que la voiture était beige et le chapeau ordinaire, droit. Mais ces deux détails, qui l'avaient frappé, il les a déformés inconsciemment par un lent travail dans son esprit. Et pourquoi ?

Les deux détails l'avaient frappé : Pour la voiture parce qu'elle est d'une couleur assez particulière, beige rosé ; pour le chapeau parce qu'il est gris clair et tranchait sur l'ensemble sombre des autres vêtements de Bringuier. Il lui est resté confusément le souvenir d'une couleur étrange de voiture et d'un chapeau étrange.

De la couleur, il a fait, le lendemain, « verdâtre », ce qui est une « consonnance » à « beige rosé » en tant que couleur étrange. Du chapeau insolite dans un ensemble déterminé, il a fait « chapeau espagnol ». Ici, le travail est plus compliqué. Peut-être le commis a-t-il vu, dans la journée, des photographies de la guerre d'Espagne, etc., etc. Ici, ne nous avançons pas trop.



Le second témoin, la cafetière de l'entrée de Versailles, Mme Conty, est la seule à ne pas faire une seule erreur. Bravo ! Mais, renversant le problème, demandons-nous pourquoi celle-là ne se trompe pas. L'explication est probablement dans une phrase de sa déposition : « La jeune femme avait l'air d'une artiste de cinéma. »

En effet, Michelle Alfa est une comédienne de l'écran. Il est possible que Mme Conty ait vu, un jour, un film dans lequel elle jouait. Elle l'a reconnue non pas positivement, mais inconsciemment, et, d'un coup, toutes les données sont changées. Il n'y a pas vision accidentelle d'un objet ou d'une personne inconnue, mais bien reconnaissance. L'image nouvelle, retrouvant dans le souvenir la même image ancienne, s'y réadapte parfaitement. Elles se fixent l'une l'autre et la déformation ne peut plus jouer. Par effet de rapprochements, de concomitances, les images voisines, celles des deux hommes, sont également fixées.



Un peu plus loin, à l'épicerie Catel, les témoins voient une voiture grise. La seule sensation visuelle de « couleur claire » leur est restée. Ils disent que c'était une voiture de marque française. Ici, erreur au départ, erreur définitive. Mal familiarisé avec la forme des voitures américaines, le témoin se trompe en la regardant et ne varie pas le lendemain.

Dans ce témoignage apparaît l'erreur d'heure. Nos amis sont passés chez les Catel à midi 55. Les témoins donnent midi 30.

L'erreur est explicable facilement. Elle n'aurait pas

eu cette importance à une autre heure de la journée. Ou bien les Catel auraient regardé leur pendule au moment du passage de l'auto et ils ne se seraient pas trompés, ou bien ils ne l'auraient pas regardée et ils n'auraient pas indiqué d'heure dans leur témoignage. Mais midi 30, pour les petits commerçants, c'est, comme pour la majorité des Français, l'heure du repas. Ils n'ont pas besoin de regarder l'heure. Quand ils se mettent à table, c'est qu'il est midi 30.

Il s'est trouvé qu'ils étaient en retard et qu'il était midi 50.

Nous retrouverons la même erreur, pour la même raison, un peu plus loin. Le serveur du restaurant dira que nous sommes arrivés à midi 30, alors qu'il est une heure 20.

Mais nous étions les premiers clients. Pour ce serveur, les premiers clients arrivent forcément à midi 30.



Quatrième témoignage, celui de la commise d'un bazar. Elle voit noire la capote gris clair de la voiture, noire également la voilette violette de Michelle Alfa. Et c'est tout ce qu'elle voit. Cette jeune fille voit tout noir. Je ne cherche pas à pénétrer cette étrange déformation. Autre chose. Elle dit que c'était Montarron qui conduisait, alors que c'était moi. Pourquoi ce détail l'a-t-il frappé et pourquoi se trompe-t-elle ? Peut-être parce que j'avais un pardessus de ville, des gants gris clair, alors que Montarron avait un manteau de voyage, des gants de cuir. Elle a ajusté l'image « sportive » de Montarron à l'image du chauffeur.



5° le serveur du restaurant du Père Auto, à Ville-d'Avray. C'est le témoin le plus important, car il a pu observer nos trois collaborateurs, seuls dans une salle, pendant deux heures. Il voit la voiture grise et la capote beige. C'est le contraire. Il voit le pardessus de Montarron marron et son chapeau beige. C'est le contraire. Transposition des couleurs. C'est normal. Il voit à Montarron un nez crochu, alors que c'est Bringuier qui l'a. Ici, c'est déjà plus curieux. C'est encore une transposition. Il transporte un nez sur un autre visage.

Enfin, il regarde pendant deux heures Michelle Alfa, qui a enlevé son chapeau, qui est blonde platine, très pâle, avec reflets mauves, et il dit qu'elle est brune.

C'est un cas net d'affolement des souvenirs. Cette chevelure extraordinaire l'a frappé, l'a frappé tellement que son subconscient en a travaillé, trituré l'image, le souvenir et a fini par restituer ce témoignage extravagant. Pourquoi a-t-il dit noir plutôt que vert ou que rouge ? Mystère.

La voiture porte le numéro 6576 RK 5. Le serveur voit bien les lettres RK (c'est facile, toutes les voitures de la région parisienne ont les mêmes lettres). Mais il dit que, dans le numéro qu'il n'a pas retenu dans son ensemble, il y a deux 9. Les 6, qui l'ont frappé par leur répétition, ont trébuché au cours de la journée dans sa mémoire, se sont retournés pour faire des 9. Niera-t-on encore le côté mécanique et les transpositions des images visuelles de la mémoire ?



Les derniers témoins ne sont pas très importants. Le garçon de café du pont de Suresnes voit brun Bringuier qui est blond. Ce n'est pas grave. Le commis du poste d'essence de Neully voit verte la voiture (nous savons désormais pourquoi). Son patron commence par affirmer qu'il ne nous a pas vus, que c'est lui qui a servi l'essence toute la journée. Après discussion, il doit convenir qu'il s'est absenté cinq minutes, pendant lesquelles son commis nous a servis. Simple oubli, mais qui pourrait, dans des circonstances graves, être grave.

Déformation psychologique des témoignages. Nos trois amis, dans leur allure, leur conversation, essayaient de se faire passer pour des gangsters en fuite, inquiets. L'imagination des témoins trotte et adapte l'image reçue au développement de ce souvenir romanesque. Le serveur de restaurant croit avoir vu Montarron dans un café de Montmartre. Il croit nous reconnaître pour les voleurs d'une auto, dans un café voisin, le mois précédent.

Et, d'ailleurs, le seul fait que des enquêteurs, le lendemain, les interrogent, les confirme dans leur opinion et achève de déformer leur souvenir. Certains, désormais, que nous étions bien des gangsters, ils en « remettent » inconsciemment. Ils croient de bonne foi avoir eu envie, la veille, de relever le numéro de la voiture, de téléphoner à la police, etc. En parlant de nous, ils n'emploient plus que les expressions : cet individu... la femme... une espèce de bonhomme louche... etc.

Si les enquêteurs leur avaient posé les mêmes questions, mais en leur disant : « Il s'agit d'une artiste de cinéma qui a été enlevée par deux jeunes gens de la noblesse », il est certain que leurs souvenirs sur notre allure, notre conversation, ce qu'ils avaient alors pensé de nous, et même notre signalement, auraient été instantanément transformés, adaptés.

Moralité

Imaginez que nous ayons été des innocents accusés d'un crime, que nous ayons eu besoin d'un alibi pour nous sauver, que nous ayons dit à la police que nous avions passé la journée à la campagne. La police aurait interrogé les témoins.

— Une femme brune. Un chapeau espagnol. Une voiture grise. Une capote noire. Personne n'a vu un chandail, une écharpe canari. Pas de chapeau gris. Le patron du poste d'essence de Neuilly affirme qu'il ne nous a pas servi de l'essence. Notre alibi est faux. Nous sommes perdus.

On a bien vu, aux assises, des témoins de bonne foi donner d'extraordinaires précisions sur ce qu'ils croyaient avoir vu alors qu'ils n'avaient rien vu du tout. On a bien vu, à Narbonne, un cultivateur assommé par un bandit reconnaître formellement, à son lit de mort, comme son assassin un nommé Bonas. Bonas, condamné à mort, est heureusement gracié et ne fait que trois ans de bagne, trois ans de trop, car il était complètement innocent. Le véritable meurtrier est arrêté et avoue.

On a bien vu, en pleine audience, un témoin désigner un homme dans le prétoire et s'écrier :

— Voilà l'assassin. J'en suis sûr, je le jure!
C'était un procureur général en civil.



N'accablons personne. Mais soyons pleins d'humilité, comprenons que notre organisation nerveuse, sensible, est sujette à bien des erreurs, soumise à bien des épreuves que nous ne contrôlons pas. Notre témoignage d'honnête homme peut être un crime, ne l'oublions jamais.

Et maintenant, pour vous rassérer, braves gens dont nous nous sommes servis pour notre expérience, écoutez ceci :

Bringuier, Montarron et Alfa, en racontant leur équipée, le soir même, affirmèrent que le commis qui leur avait servi de l'essence à Châtillon avait une blouse blanche. Les enquêteurs établirent le lendemain qu'il avait une blouse bleu délavé.

Le soir de l'enquête, je téléphonai à Michelle Alfa pour lui en donner le résultat et je lui dis :

— Personne n'a remarqué mon écharpe.
— Ah! oui, me répondit notre collaboratrice occasionnelle, votre écharpe rouge et bleu!

Paul BRINGUIER.

EMMANUEL

« Je jure de dire la vérité » prononce chaque témoin devant la cour et les jurés. Mais son témoignage est-il sûr ? Parfois, la vie ou la mort de l'accusé, effondré dans son box, en dépend.



Mlle Odette P., de Bordeaux, encore première main dans un atelier de couture et qui, tout en ne travaillant pour la SADACS que 6 heures par semaine, augmente ainsi de plus de 1.000 francs par mois ses appointements.

Tous les français doivent savoir

Toutes les personnes, à la recherche d'une situation stable et lucrative, ou désirant augmenter leurs gains en travaillant pendant leurs heures de loisir, doivent dès aujourd'hui, au moyen du « bon gratuit » ci-dessous, demander aux Ateliers d'Art chez soi tous les renseignements détaillés.

La Société Sadacs, puissant groupement d'Artisans, grâce à un service de vente unique au monde, ayant des débouchés illimités, reçoit plus de commandes qu'elle n'en peut satisfaire.

C'est pourquoi la Société Sadacs recherche de nouveaux adhérents à qui elle enseignera les arts appliqués et dont elle fera des artisans consommés.

Nul besoin d'aptitudes particulières, la Société vous enseignera ses méthodes avec facilité. Le temps de formation est d'ailleurs très court et, dès le début, la Société écoule la production de ses nouveaux adhérents. Que vous habitiez Paris ou un village de la plus lointaine province, la SADACS se chargera de votre formation et de la vente de votre production. Le matériel et l'outillage (en cinq coffrets complets) sont fournis gratuitement aux nouveaux adhérents.

Travailler chez soi, dans l'indépendance et à des choses agréables :

Pouvoir, avec maîtrise, décorer soi-même son intérieur :

Avoir, à portée de sa main un service de vente ami, qui défend les intérêts de ses adhérents et dispose de débouchés importants :

N'est-ce pas le rêve de tous ?

C'est ce que vous offrent les Ateliers d'Art Chez Soi aujourd'hui.

LISEZ LEUR BROCHURE GRATUITE

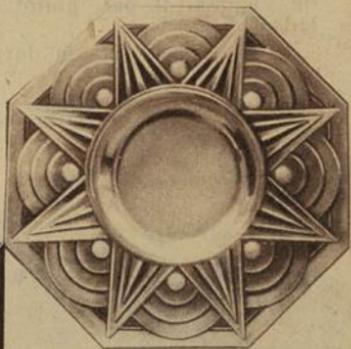
BON A DECOUPER
ou à recopier et à retourner à la
Société Sadacs, Cours 52
25, rue d'Astorg, PARIS (8^e)

Veuillez m'envoyer GRATUITEMENT, sans engagement de ma part, votre plaquette illustrée : Les Travaux d'Art chez Soi, ainsi que tous les renseignements sur l'offre spéciale de matériel gratuit que vous faites.

Inclus 1 fr. 50 en timbres-poste pour l'affranchissement.

M.

à
.....



Plat moderne en étain repoussé et patiné, remarquable création de M. L... de Saumur, qui travaille de façon régulière depuis trois ans pour la SADACS et écoule sans peine toute sa production. Avant d'adhérer à la SADACS, M. L... ignorait tout des arts appliqués : c'est maintenant un artiste dont les œuvres sont très appréciées et son nouveau métier lui procure chaque année un très intéressant revenu.

FORCE SANTÉ VIGUEUR

Le BONHEUR et la JOIE au FOYER



L'ÉLECTRICITÉ

L'Institut Moderne du Dr. LD Grard à Bruxelles vient d'écrire un traité d'Électrothérapie destiné à être envoyé gratuitement à tous les malades qui en feront la demande. Ce superbe ouvrage médical en 5 parties, écrit en un langage simple et clair explique la grande popularité du traitement électrique et comment l'électricité, en agissant sur les systèmes nerveux et musculaire, rend la santé aux malades, débilités, affaiblis et déprimés.

La cause, la marche et les symptômes de chaque affection sont minutieusement décrits afin d'éclairer le malade sur la nature et la gravité de son état. Le rôle de l'électricité et la façon dont opère le courant galvanique est établi pour chaque affection et chaque cas.

L'application de la batterie galvanique se fait de préférence la nuit et le malade peut sentir le fluide bienfaisant et régénérateur s'infiltrer doucement et s'accumuler dans le système nerveux et tous les organes, activant et stimulant l'énergie nerveuse, cette force motrice de la machine humaine.

Chaque famille devrait posséder cet ouvrage pour y puiser les connaissances utiles et indispensables à la santé afin d'avoir toujours sous la main l'explication de la maladie ainsi que le remède spécifique de la guérison certaine et garantie.

C'EST GRATUIT. Hommes et femmes, célibataires et mariés, écrivez une simple carte postale à Mr le Docteur M. A. GRARD, 30, Avenue Alexandre Berrand, BRUXELLES-FOREST, pour recevoir par retour, sous enveloppe fermée le précis d'électrothérapie avec illustrations et dessins explicatifs. Affranchissement pour l'étranger : Lettres fr. 1.50 - Cartes fr. 0.90

Le traité d'électrothérapie comprend 5 chapitres :

1^{re} PARTIE :

SYSTÈME NERVEUX.
Neurasthénie, Névroses diverses, Névralgies, Névrites, Maladies de la Moelle épinière, Paralytiques.

2^{me} PARTIE :

ORGANES SEXUELS et APPAREIL URINAIRE.
Impuissance totale ou partielle, Varicocèle, Pertes Séminalles, Prostatite, Écoulements, Affections vénériennes et maladies des reins, de la vessie et de la prostate.

3^{me} PARTIE :

MALADIES DE LA FEMME.
Métrite, Salpingite, Leucorrhée, Écoulements, Anémie, Faiblesse extrême, Aménorrhée et dysménorrhée.

4^{me} PARTIE :

VOIES DIGESTIVES.
Dyspepsie, gastrite, gastralgie, dilatation, vomissements, aigreurs, constipation, entérites multiples, occlusion intestinale, maladies du foie.

5^{me} PARTIE :

SYSTÈME MUSCULAIRE ET LOCOMOTEUR.
Myalgies, Rhumatismes divers, Goutte, Sciatique, Arthritisme, Artério-sclérose, Troubles de la nutrition, Lithiases, Diminution du degré de résistance organique.

Nancy
(De notre correspondant particulier.)

C'EST grâce à une petite gosse de sept ans, la petite Yvonne Collard, que l'on a découvert, avant qu'il soit trop tard pour l'identifier, le cadavre de Maurice Demefve, l'ouvrier mystérieusement assassiné à Bouxières-aux-Dames, près de Champigneulle, ce Pilsen français...

Yvonne Collard revenait de chercher de l'eau lorsqu'elle aperçut, en enjambant un fossé, un corps étendu sur l'herbe au fond du fossé.

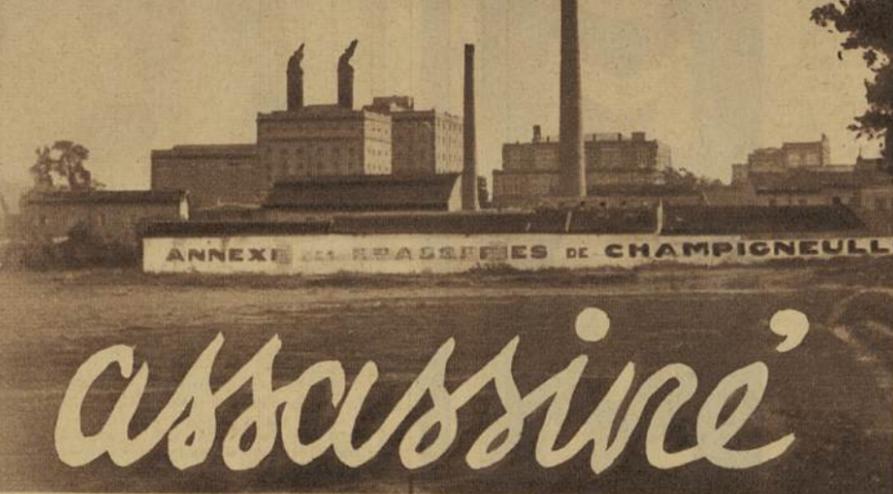
— Un homme dort ! pensa-t-elle.

Et comme un habitant du pays, M. Maigret, arrivait, elle l'arrêta pour lui montrer l'homme qui dormait...

Il était à peu près dix heures du matin ; aussi parut-il extraordinaire au passant qu'un homme bien portant ait choisi cette heure pour dormir dans la rosée du matin, en contrebas de la route. Sans doute les mœurs des chemineaux sont parfois bizarres, mais ne s'agissait-il pas, plutôt, d'un malade ?

Il se dirigea vers le dormeur. Un

LE DÉLÉGUÉ



Aux brasseries de Champigneulle où il était employé, depuis des années, Demefve jouissait de l'estime générale ; ses camarades l'avaient choisi comme délégué.

barre de fer qui maintenait le treillage était également tachée de sang.

Le corps du malheureux était glacé, raidi. Les deux passants le retournèrent. Ils poussèrent un cri.

— C'est Maurice Demefve !

Maurice Demefve était un ami des deux hommes : ils le voyaient passer chaque jour devant chez eux, soit qu'il allât travailler à la brasserie de Champigneulle, soit qu'il rentrât chez lui à Bouxières.

Demefve, qui était originaire de Nancy, vivait depuis quarante-trois ans à Bouxières. Il avait fait la guerre ; il avait été grièvement blessé en Champagne, il s'était marié avec une Méridionale de Montpellier, au cours d'une convalescence.

Etant mutilé, il obtint la recetturaliste de Bouxières. Les bénéfices de cette recette étant de peu d'importance, il avait obtenu le droit de la faire gérer par sa femme. Lui, il s'était fait embaucher aux brasseries de Champigneulle.

Un homme estimé

On l'aimait beaucoup dans le pays. Quelles que fussent ses idées politiques, il aimait à rendre service ; il avait le souci constant d'être utile et principalement aux anciens combattants. Il appartenait à un parti avancé, mais il jouissait si bien de l'estime générale que, lorsque les nouvelles lois sociales qui instituent des délégués de chantier entrèrent en vigueur, il fut choisi par ses camarades pour ce poste de confiance.

Il s'en acquitta, M. Maigret et M. Ory le savaient, avec justice et impartialité. Ne venait-il pas de résoudre pacifiquement un conflit qui menaçait de s'envenimer ? Il avait obtenu, en période de chômage, que seules fussent licenciées, les femmes dont les maris gagnent suffisamment pour entretenir leur ménage.

La gendarmerie fut alertée.

— Allo ! téléphona M. Maigret, je viens de voir un homme assassiné sur la route, entre Champigneulle et Bouxières-aux-Dames.

Tout de suite, les gendarmes se préoccupèrent de savoir à quelle heure le crime avait pu être commis. Cette recherche devait orienter l'enquête dans une direction inattendue.

Le samedi 10 octobre, en effet, Demefve avait quitté sa maison pour se rendre à Nancy. Il allait faire plusieurs commissions et acheter un dixième de billet de la Loterie nationale.

Il revint vers 18 heures du soir à Champigneulle. On le vit descendre à l'arrêt de la Grande Rue. Il entra au Café du Siècle, rencontra un ami et but du vin avec lui jusqu'à 9 heures du soir. Il le quitta, lui annonçant qu'il rentrerait chez lui. Il fit la même déclaration à un autre habitant de Champigneulle...

« Il n'a pas pris le train »

Or, aussitôt que le crime fut connu, un témoin vint dire à la gendarmerie que non seulement Demefve n'était pas rentré chez lui ce soir-là, mais qu'il avait dû retourner à Nancy, puisqu'il lui avait parlé sur le quai de la gare.

— Il n'a pas pris le train ! affirmait le témoin. Il l'a laissé partir.

Comment, dans ce cas, le cadavre de Demefve avait-il été retrouvé le lendemain matin dans un fossé, puisque certainement le crime avait eu lieu dans la nuit ?

Pour sortir de cette énigme, on se hâta de faire l'autopsie du cadavre de Demefve, cela afin de savoir à quelle heure exactement le crime avait été commis.

L'autopsie, pratiquée par M. le professeur Mutel, de la Faculté de Nancy, donna les résultats suivants : Demefve, après avoir consommé au Café du Siècle, s'était certainement rendu dans un autre établissement, car on retrouvait dans son estomac les traces d'un sandwich. Il était mort à 2 ou 3 heures du matin.

Énigme

Cette fois, l'énigme devint indéchiffrable. Demefve, aperçu après minuit à la gare de Nancy, avait été tué deux heures plus tard sur la route de Champigneulle. Comment était-il venu jusque-là ? L'avait-on tué à cet endroit ? L'avait-on tué ailleurs et, dans ce cas, comment avait-on transporté son cadavre ?...

Tandis que les gendarmes et les ju-

Maurice Demefve appartenait à un parti avancé, mais il jouissait de l'estime générale ; il aimait à rendre service, et surtout aux anciens combattants.

ges se posaient cette question, ils examinaient les objets trouvés sur Demefve. On avait retrouvé sur lui les billets de banque, la monnaie, les papiers et les objets qui normalement devaient s'y trouver. Le vol devait donc a priori être écarté des mobiles de l'assassinat.

On se demanda si son rôle de délégué ouvrier ne lui avait pas suscité des inimitiés. Son libéralisme et son impartialité firent écarter cette hypothèse. On lui connaissait des adversaires politiques, mais point de haines. Et il n'avait pas, non plus, une telle importance qu'il méritât de mourir... On en arriva à examiner la possibilité d'un drame passionnel. N'y avait-il pas une extraordinaire et secrète aventure d'amour dans la vie de Demefve ? Tous renseignements pris, rien ne parut moins certain et personne ne trouva rien à affirmer à ce sujet.

Barre de fer ou marteau

Ces enquêtes étant faites, le docteur Franck, de Champigneulle, qui avait examiné les lieux de la découverte du cadavre, donna son avis sur le crime :

— La mort, déclara-t-il, a été provoquée par un coup extrêmement violent, coup provoqué par un instrument contondant et qui a fait éclater la boîte crânienne. Vraisemblablement, l'arme du crime est une barre de fer ou un marteau de maréchal-ferrant.

On lui demanda s'il pensait que le crime avait été commis dans le fossé.

— Je ne le crois pas, dit-il.

On en est là. Personne n'a entendu de bruit pendant la nuit du 10 au 11 octobre, à proximité de l'endroit où Demefve a été trouvé mort. Personne ne peut dire quel fut exactement l'emploi du temps du délégué assassiné un peu avant l'heure du crime...

Trois mille personnes ont accompagné le cercueil de Demefve au cimetière. Devant sa tombe, ses camarades ont prononcé des discours. Leur vengeance serait terrible, si jamais ils avaient la preuve que leur malheureux délégué est mort victime de ses idées.

Georges LABREVOIT.



Le petit pont au bas duquel fut découvert le cadavre de Demefve.



Le délégué vivait depuis quarante-trois ans à Bouxières-aux-Dames.

autre habitant du pays, le propriétaire du terrain où se trouve le fossé, M. Ory, l'accompagna bientôt. Ils arrivèrent au fossé ; ils appelèrent l'homme étendu. Personne ne leur répondit, et pour cause : sous l'homme que la petite Yvonne Collard avait cru pris par le sommeil, une flaque de sang se voyait.

Du sang partout

Mais il y avait du sang partout ; il y en avait sur les pierres ; il y en avait sur la barrière du poulailler de M. Ory. Cette barrière était d'ailleurs démantibulée comme si elle avait été écrasée sous le poids d'un corps ; la

Directeur :

MARIUS LARIQUE

ADMINISTRATION - RÉDACTION - ABONNEMENTS
3, RUE DE GRENELLE - PARIS (VI^e)

TÉLÉPHONE : LITRÉ 46-17
ADRESSE TÉLÉGRAPHIQUE : DÉTEC-PARIS
COMPTE CHÈQUE POSTAL : N° 1298-37

FRANCE ET COLONIES 1 an 6 mois
ÉTRANGER (TARIF A)..... 85. » 35. »
ÉTRANGER (TARIF B)..... 85. » 45. »
ÉTRANGER (TARIF C)..... 100. » 55. »

Tous les règlements de comptes et abonnements doivent être établis à l'ordre et au seul nom de "Déflective"

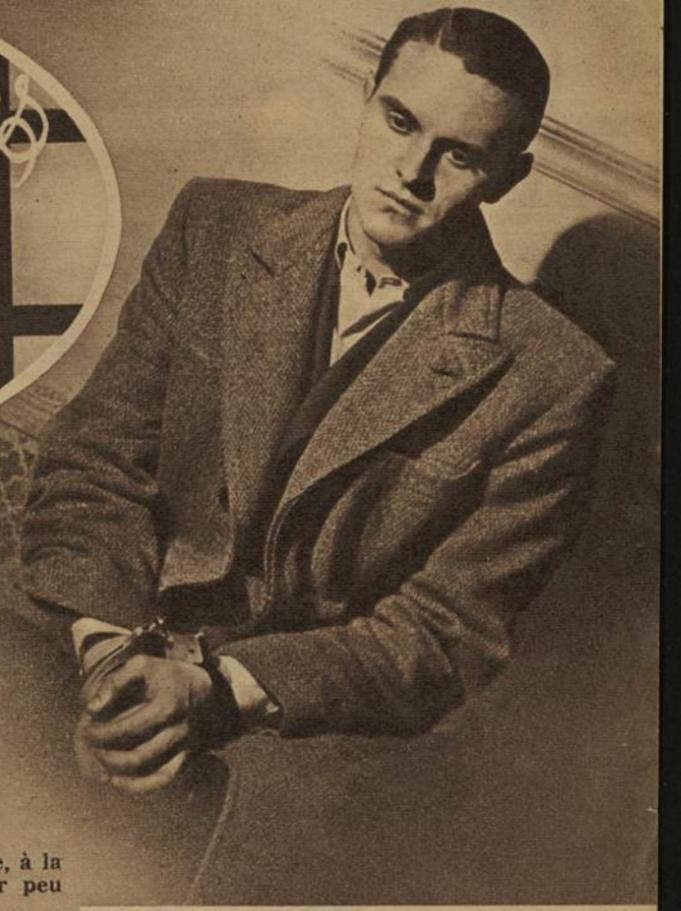
La mise en page

de ce numéro est de

J.-G. SERUZIER



Arrestations Célèbres



C'est "A la Cloche d'Or" que Gaucher fut arrêté. Menottes aux mains, l'assassin médite sur son sort.

II. — GAUCHER

DE toutes les affaires criminelles de ces dernières années, c'est certainement celle de l'avenue Mozart qui a le plus frappé l'opinion publique et par la sauvagerie avec laquelle le crime fut commis et par l'attitude extraordinaire de l'assassin, une fois arrêté, attitude qui fit dire à M. Guillaume lui-même qu'elle « inspirait le respect ».

Tout le monde a encore présents à la mémoire la silhouette élégante, les traits fins de Georges Gaucher, ce fils d'honorables commerçants retirés à Passy. Tout le monde se souvient des faits.

Le 19 novembre 1930, le jour même de l'assassinat de la débitante de la rue de Ponthieu, M. Dannenhofer, bijoutier établi avenue Mozart, était assassiné, vers sept heures du soir, dans sa boutique. Le malheureux s'était défendu. A moitié assommé, il avait eu la force de se traîner dans l'arrière-boutique. Un revolver s'y trouvait sur un meuble. Le criminel s'en était emparé et avait achevé le commerçant de deux balles dans la tête. Puis, après avoir rafflé tous les bijoux à portée de sa main, il avait eu la présence d'esprit de remettre de l'ordre dans sa toilette, d'éteindre l'électricité. De son passage, il n'avait laissé d'autres traces qu'un journal de courses et un bouton de pardessus.

Le croquis révélateur

Le lendemain matin, les journaux relaient tous les détails de ce crime horrible. Le vol en était le mobile. La préméditation était presque démontrée. Quelques jours plus tôt, comme l'avait révélé le témoignage du beau-frère de la victime qui avait été mis au courant de cette demande par le bijoutier, un jeune homme s'était présenté avenue Mozart pour acheter une montre « éclipse ». Il était parti en disant qu'il reviendrait. Or, sur le journal de courses trouvé sur les lieux figurait un croquis représentant cette montre.

La police judiciaire fut tout entière mobilisée. Les services de l'identité relevèrent des empreintes. Au sommier, on n'en trouva aucune de semblables. On interrogea des voisins. On apprit ainsi qu'un certain Georges Gaucher, dont les parents habitaient tout près de la bijouterie, avait dilapidé une somme de deux cent mille francs dont il avait hérité, qu'il revenait de temps en temps dans le quartier pour demander de l'argent à ses parents. Mais ce n'était qu'une piste entre mille. Il ne restait en réalité à la fin de cette première journée d'enquête que le journal de courses et le bouton de pardessus.

Un piège, à Montmartre

C'était peu. Ce fut suffisant. La brigade des jeux fut alertée, puis celle de la voie publique. On joua la carte Montmartre. Pendant une dizaine de jours on surveilla ce quartier, en vain. Puis, un beau jour, on apprit qu'un nommé Georges Gaucher essayait de se défaire de bijoux qu'il prétendait tenir de sa famille. Ce jeune homme disait peut-être la vérité. Il fallait agir

avec prudence. Par des indicateurs, la police fit courir le bruit qu'un riche industriel était acheteur d'un solitaire monté sur platine. Une bague semblable figurait justement parmi celles qui avaient été volées.

Gaucher mordit à l'hameçon. Il avait besoin d'argent immédiatement. Un de ces indicateurs parvint à l'approcher, examina la bague, en releva le numéro. Il correspondait à un de ceux dont la police détenait la liste. L'affaire était terminée. Il ne restait plus qu'à procéder à l'arrestation de l'assassin.

L'indicateur demande un rendez-vous à ce dernier pour le présenter à l'acheteur. Mais Gaucher a peur. Il ne veut pas d'un rendez-vous précis. Nous sommes au 3 décembre, c'est-à-dire deux semaines exactement après le crime. « On se retrouvera ce soir, dit-il, à Montmartre. »

Traqué

La nuit tombe. La soirée s'écoule. Il est minuit. L'indicateur conduit le brigadier Leroy et les inspecteurs Clerc et Péquignot de cabaret en cabaret. Devant chacun d'eux il se sépare des policiers, entre seul, jette un rapide coup d'œil sur la salle et ressort. Il ne fait pas froid. Une pluie fine s'est mise à tomber. En ce début de décembre, les noctambules sont rares. On sent la proximité des fêtes du jour de l'an. Chacun se réserve.

Devant la « Cloche d'or » enfin, l'indicateur s'écrie : « Le voilà ! »

Un grand jeune homme, le col du pardessus relevé, le chapeau rabattu sur les yeux, s'éloigne. Les inspecteurs le suivent. Il presse le pas. Cette fois, on tient le coupable.

— Arrête-toi, crie le brigadier Leroy.

L'homme s'est à peine retourné qu'il est déjà encadré.

— Ce n'est pas lui, je me suis trompé, avoue l'indicateur.

Disparu

Le petit groupe revient devant la « Cloche d'or ». Si Gaucher n'y est pas, cela commencera à devenir inquiétant. Une dizaine de cabarets viennent d'être visités en vain. Gaucher s'est-il douté de quelque chose au dernier moment ? A-t-il pris la fuite ? Se terre-t-il chez un ami ? S'est-il donné la mort comme il l'a laissé entendre à une jeune femme ?

L'indicateur entre à la « Cloche d'or ». Comme au cours de ses précédentes visites, il ne se dirige pas tout de suite vers la salle. Il s'attarde au vestiaire, parle au personnel, demande s'il y a du monde. Il ne veut pas être vu seul, sans le fameux acheteur, afin de ne pas éveiller les soupçons de Gaucher. Ce sera donc, dissimulé derrière une tenture que, quelques instants plus tard, il examinera la salle. Les clients sont au nombre d'une dizaine, pas plus. Au fond de la salle, tout seul à une table, Gaucher est assis, faisant face à l'entrée. Il ignore qu'on l'épie. Il allume une cigarette, la jette aussitôt. A chaque instant, il regarde la porte. Est-ce réellement « l'acheteur » qu'il guette avec tant d'anxiété ? Personne, dans la salle, ne s'occupe de lui. Rien ne signale à l'attention ce beau jeune homme sombre qui semble souffrir d'un chagrin d'amour.

— Il est là, au fond de la salle, à la table du milieu, dit l'indicateur peu après au brigadier Leroy.

Les inspecteurs se consultent. Doivent-ils attendre que Gaucher sorte ? Il leur répugne de procéder à une arrestation dans un établissement public. C'est contre les règles. Mais l'affaire est trop importante. Georges Gaucher doit être arrêté immédiatement.

« Gaucher, suis-nous »

Clerc et Péquignot entrent à la « Cloche d'or ». Ils ont à peine fait un pas dans la salle que Gaucher les aperçoit. Les lumières sont à demi voilées. Des mandolinistes jouent en sourdine un tango. Personne ne danse. De petits groupes parlent bas. Gaucher n'a pas baissé les yeux. Instinctivement, il vient de jeter sous la banquette la bague qu'il portait à l'annulaire. Il a compris, mais il veut encore espérer. Ces deux hommes, dont il a rencontré le regard, sont peut-être des clients. Ils vont s'asseoir à une table, commander une bouteille de champagne. Mais non, ils s'avancent toujours. Gaucher est pâle, mais il ne bronche cependant pas. Il veut croire que ces deux hommes vont faire demi-tour. A une table voisine, une femme éclate de rire, un verre vient de tomber à terre. « Le verre blanc porte bonheur. » Gaucher n'a rien entendu. Dans un instant il va être arrêté. Cela signifie pour lui la mort. Il le sait. Il continue de demeurer impassible. Il vient de lui apparaître qu'il ne lui reste plus qu'un moyen au monde d'échapper, de vivre, c'est de feindre la surprise, de nier.

— Gaucher, suis-nous.

Sous bonne escorte

Il se lève sans trouble apparent, pousse la table, sort. Il n'a pas la force de jouer la comédie de la surprise et pourtant il niera bien peu de temps il est vrai. Dehors, la pluie, la vue des passants, des voitures, lui redonneront du courage. La main qui portait la bague, il l'a glissée dans sa poche. Il montrera cette main tout à l'heure comme une preuve de son innocence. Les inspecteurs marchaient à ses côtés. Il a l'impression cependant d'être libre. Il espère naïvement qu'on va le relâcher, lui faire des excuses, qu'on ne lui demandera même pas où il habite. Il côtoie encore la vie. Il a vingt-six ans. Il ne peut croire qu'il l'a perdue.

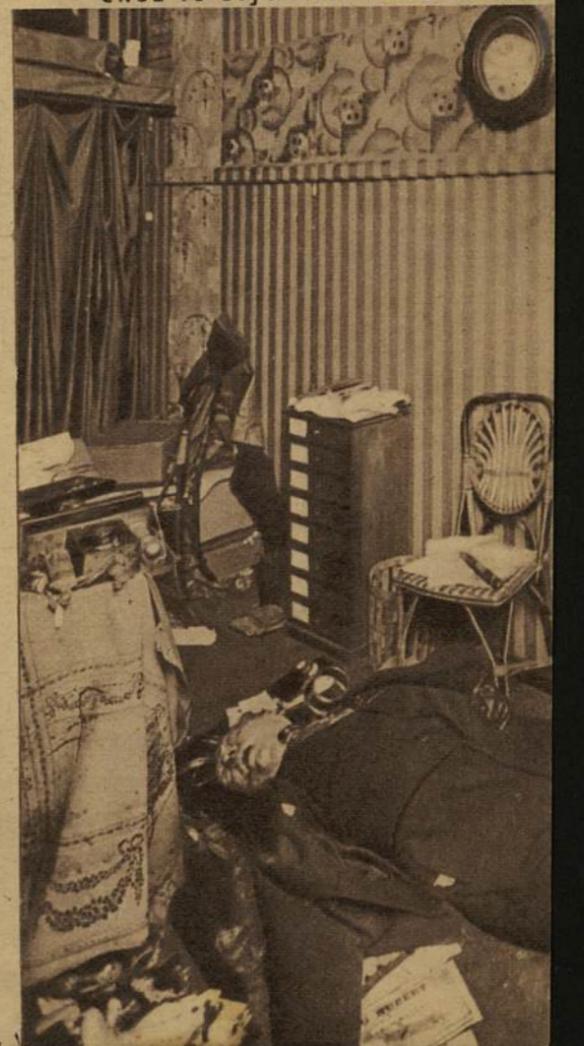
A deux heures du matin, quand les inspecteurs, après être retournés à la « Cloche d'or », lui montreront la bague qu'il avait jetée sous la banquette, il avouera.

Un an plus tard, il devait être exécuté. Mais bien avant, quelques heures après son arrestation, il s'était retranché lui-même du nombre des vivants.

Emmanuel BOVE.



Aux côtés de son avocat, M^e Campinchi, Gaucher assiste, pâle et défait, à la reconstitution de son crime, chez le bijoutier assassiné.





Souffrir d'une Entôleuse

Mes débuts dans le métier furent très banals, à peu près ce qu'ils sont pour toutes celles qui font le même métier que moi. J'avais un ami. On s'était rencontré au musette un samedi soir. Je travaillais dans un atelier, lui dans une usine. Il avait la tête près du bonnet : un jour son contremaître lui fit une observation et il envoya tout promener. Alors il s'en nuya, tout seul, et il me fit manquer l'atelier. Je fus renvoyée.

Comme vous pouvez le penser, le reste s'ensui- vit... Les fréquentations, les conseils des uns et des autres... Il n'en faut guère et mon ami s'habitua bien vite à vivre de mon travail. Et le turbin commença... Il y avait des bons jours, où l'on gagnait bien sa chienne d'existence et puis il y avait des jours de déveine, des jours où l'on n'arrive pas à dérouiller, quoi qu'on fasse. En rentrant, bien entendu, c'était des reproches, des scènes, des coups souvent ! Il y en a qui aiment ça. Moi, je ne pouvais pas m'y habi- tuer et je pleurais tout ce que je savais. Dans ces cas- là, je me promettais bien dorénavant de faire n'im- porte quoi, mais de ne pas rentrer bredouille.

De là à écouter les conseils d'une copine qui, elle, était dans de drôles de combines, il n'y avait qu'un pas et ce pas fut vite franchi. Un beau jour, sans même en parler à mon ami, j'accompagnai ma copine dans l'hôtel où elle travaillait et elle me pré- senta à la patronne.

C'était une grosse femme qui avait une figure hypo- crite et rusée. Elle me regarda d'abord avec méfiance et il fallut que ma copine répondit de moi pour qu'elle consentit à m'initier aux secrets de la maison. Et c'est ainsi que commença ma vie d'entôleuse...



Un étrange concours de circonstances avait décidé de ces confidences.

J'habitais alors un petit garni de la rue Rambuteau. La pièce que j'occupais était une de ces chambres qui sont toujours malpropres parce que trop de loca- taires peu soignés y ont dormi. Que l'on en décrive une et l'on aura décrit toutes celles qui se trouvent dans les hôtels du même genre... Un lit douteux, une armoire dont la glace est piquetée de taches, deux chaises, une table plus ou moins bancale. La chambre est si étroite que ces quelques meubles suffisent à l'encombrer. Le matelas et le dessus de lit sont sales, les rideaux de la fenêtre son tpuoussiéreux, les car- reaux presque opaques.

Les locataires ne peuvent rien ignorer de ce qui se passe dans les pièces voisines... Les uns sont des couples alcooliques qui se disputent ; d'autres créent autour d'eux une atmosphère de prostitution.

Dans cet hôtel, les cloisons étaient bien minces. Les sons qui remplissaient la maison et qui parve- naient jusqu'à moi semblaient une plaintive et lugu- bre musique.

Je distinguais les éclats de voix d'un homme aviné qui répétait sans cesse les mêmes mots grossiers

avec une obstination farouche... Cela ressemblait un morne solo... La voix de la femme était sans craintive et faible, car l'on ne percevait point paroles qu'elle prononçait.

J'écoutais avec attention les bruits qui venaient diverses chambres et j'avais entr'ouvert ma porte d'être aux aguets de tout ce qui pourrait se ser... Je songeais à part moi à l'étrange héros de H Barbusse dans l'Enfer, qui a percé un trou à tra la cloison de sa chambre dans le but d'examin loisir ses voisins et qui ne peut plus se décider à ter cet observatoire d'un genre spécial.

Soudain la porte de ma chambre s'ouvrit grande et je vis entrer une femme qui était à m déshabillée et dont le visage exprimait une te intense. Elle referma la porte avec précaution précipitant vers moi, me dit :

— Je vous en supplie, ne me repoussez pas ! sez-moi rester dans un petit coin de votre char Vous pouvez me sauver ! Soyez bon ! Soyez reux ! Je vous en supplie, ayez pitié de moi !

Si j'avais occupé cette chambre d'hôtel dan- tion d'y dormir, sans doute aurai-je accueil enthousiasme cette visite inopinée. Mais, étan née l'étude que je voulais faire, il est évid cette malheureuse qui venait chercher un refu près de moi ne pouvait mieux tomber.

Je lui demandai ce qui lui était arrivé et voix basse qu'elle me répondit :

— Tout à l'heure, quand il sera parti, dirai...

Elle avait vivement donné un tour de cle se tenait tout contre la porte.

Je l'observais... C'était une jeune femme, d sique avenant. Elle était bien coiffée, avec cheveux blonds qui venaient d'être ondulés reste de sa personne était peu soigné. La che laissait voir son kimono à demi ouvert ava leur violente du linge bon marché. Elle mains rouges, les ongles peu nets. Tout dén femme qui n'a pas l'habitude de compliquer de sa toilette.

Elle prêtait l'oeille avec une attention à ce qui se passait à l'extérieur. Tout à co d'une voix encore assourdie, mais sur un to

— Je crois qu'il vient de s'en aller ! à vous que j'ai pu lui échapper !

Revenant au milieu de la pièce, ce ne moment là qu'elle songea à rattacher soi son kimono. Puis elle s'assit en disant :

— Vous permettez... J'ai été si émue ! prenez, j'ai vécu cinq ans avec lui et il dur comme plâtre ! Un jour j'en ai eu as suis sauvée. Il y a un an à peu près de ce ce temps il me cherche... Il a juré de m a-t-il dit à des copains, ou alors de m affaire ! Mais vous m'excusez, ajouta-t- avant, je suis curieuse, maintenant qu'il savoir ce qu'il a dit ! Je vous remercie savez !

Après être venue à la prostitution, comme tant d'autres, par le chemin de la misère, après avoir connu la vie factice des bals musettes et la fausse tendresse tyrannique des souteneurs, elle se révolta, s'affranchit de toute morale, de toute contrainte et se fit entôleuse.

Et prestement elle quitta la pièce, avant que j'aie pu placer un mot.

Quelques minutes à peine s'étaient écoulées, lorsque j'entendis dans l'escalier une voix furieuse qui s'écriait :

— Ah ! la garce ! Elle m'a entôlé ! Il faut qu'elle me rende ma galette, ou je lui ferai rentrer sa mentee dans la gorge !

Le patron de l'hôtel protestait, affirmait qu'il n'y avait jamais chez lui d'histoires pareilles.

J'ouvris ma porte : Je vis un homme hors de lui qui entra brusquement dans la chambre qui se trouvait en face de la mienne. Il était suivi par le patron qui tentait de l'apaiser.

La porte de la pièce grande ouverte me laissa voir, étendue sur le lit, la femme qui, un instant plus tôt, était venue se réfugier chez moi.

— Rends-moi mon argent, clamait le bonhomme. La femme fit mine de se réveiller.

— T'es pas saoul, ma parole, de gueuler comme ça ! fit-elle.

— Je te dis de me rendre ma galette !

— Je ne t'ai rien pris ! T'as qu'à voir toi-même ! Tout le monde sait que je n'ai pas bougé d'ici.

L'homme bouleversait la chambre, le lit, les vêtements de la femme qui disait :

— Tu ne trouveras rien puisqu'il n'y a rien ! Y a les vingt francs que tu m'as donnés ! Avec ce que j'avais, ça fait trente francs !

Le soi-disant entôlé continuait ses recherches et ses vociférations.

Soudain, on vit surgir, puissante et bruyante, une commère forte en gueule qui s'écria :

— Vous n'avez pas fini de faire un raffût pareil et d'empêcher le monde de dormir !

— Je veux mon argent, reprit l'autre, buté.

— Votre argent ! Il faudrait d'abord savoir si vous en aviez ! On les connaît, les types à la manque comme vous, qui prétendent avoir été entôlés quand ils n'ont pas le sou sur eux ! Y en a un qui a fait le coup l'autre nuit à l'Hôtel du Centre. Pour ne pas avoir d'histoires, le patron lui a donné les cent francs qu'il prétendait avoir sur lui. Mais vous pouvez toujours courir, mon bonhomme, si vous voulez imaginer que moi je vais marcher dans votre combine ! Je vous conseille de vous faire la paire si vous ne voulez pas que j'aille chercher les agents.

L'autre maugréa :

— C'est bien fait pour moi ! Ça m'apprendra à venir dans des toles pareilles !

— Non, mais des fois, s'écria la commère, vous pourriez voir à être poli !

L'homme comprit qu'il n'y avait rien à faire et, résigné, haussant les épaules, il s'en fut.

Quand l'on eut entendu refermer la porte de l'hôtel, la logeuse, s'adressant à la femme toujours couchée, demanda :

— Tu y a pas fait son portefeuille, au moins ?

— Mais non, madame Dupin, vous savez bien que je suis une fille sérieuse et que je fais honnêtement mon métier.

— Parce que tu sais, je te l'ai déjà dit, je ne veux pas d'entôleuses chez moi ! Pas d'histoires, surtout, pas d'histoires ! Pour l'entôleage, il y a des boîtes spéciales, Si ça te plaît, tu n'as qu'à y aller !

La fille protesta encore et le patron et la patronne s'en furent en refermant la porte de la chambre.

Un quart d'heure plus tard, j'entendis gratter timidement à ma porte. J'ouvris. C'était la femme accusée d'entôleage.

— Je vous demande pardon, me dit-elle, mais, dans mon affolement, j'ai oublié tout à l'heure chez vous mon soutien-gorge.

A terre, auprès du lit, il y avait en effet un soutien-gorge de tulle rose que je n'avais pas remarqué.

— Eh bien ! prenez-le, dis-je.

La femme se baissa. En ramassant l'objet qu'elle était venue chercher, il me sembla qu'elle avait une attitude bizarre : on eût dit que, sous le prétexte invoqué, elle s'était saisie d'autre chose.

Je m'approchai d'elle et, la dévisageant, je lui dis :

— Quelle histoire à dormir debout êtes-vous venue me raconter tout à l'heure ?

En s'avançant vers la porte pour s'en aller, gouailleuse, elle répondit :

— Ben quoi ! Ça aurait pu être vrai. Fallait bien que je vous dise quelque chose !

Je me plaçai devant la porte pour l'empêcher de sortir et lui demandai ce qu'elle tenait dans la main. Elle essaya de se dégager et il fallut que je lui fisse des menaces pour qu'elle me laissât voir deux billets de cent francs.

— Fort bien, fis-je, j'ai compris. Vous étiez venue ranger votre larcin chez moi et, une fois le danger passé, vous venez le reprendre.

Elle baissa la tête, plutôt narquoise que confuse. Je repris :

— Où l'aviez-vous caché ?

— Entre le sommier et le bois du lit.

— Et si je vous faisais arrêter, dis-je ?

— Ah ! non, tout de même, vous ne feriez pas ça ! J'ai un gosse à élever, moi ! Qui est-ce qui paierait ses mois de nourrice si je n'arrivais pas à me débrouiller !

Je ne pouvais guère, on le comprendra, faire confiance à ma visiteuse. Cependant, je me disais que, peut-être, cette fois-ci, me disait-elle des choses exactes... Sait-on jamais. Ne vaut-il pas mieux, en somme, se laisser abuser plusieurs fois plutôt que de risquer de ne pas ajouter foi à la vérité...

Je lui dis :

— Comment voulez-vous que je puisse vous croire après les blagues que vous m'avez racontées tout à l'heure.

— Les blagues que je vous ai racontées, elles font partie de mon métier. Ce sont des blagues professionnelles, pourrait-on dire. Maintenant, vous avez simplement devant vous une femme dont la destinée est entre vos mains et qui vous supplie d'avoir pitié d'elle.

La malheureuse avait, en prononçant ces paroles, un accent de sincérité auquel on voudrait ne pas pouvoir se tromper.

— En ne disant rien, objectai-je encore, je me fais en quelque sorte votre complice.

— Mais non, fit-elle. Vous auriez très bien pu, en somme, ne pas remarquer le geste que j'ai fait pour ramasser la galette. Admettons que vous ne l'avez pas vu et n'en parlons plus !

J'eus alors une idée.

— Je veux bien, dis-je, que l'on n'en parle plus ; mais alors, vous allez me révéler quelques-uns de vos trucs d'entôleage...

— Mais ne croyez pas que cela soit mon habitude... Cela fut exécuté avec trop d'habileté pour que vous puissiez me convaincre que vous en êtes à votre coup d'essai ! N'essayez pas de m'en faire accroire et parlez-moi sincèrement. Je suis tout simplement journaliste et je ne vous ferai aucun tort.

— Mais si vous allez raconter dans vos journaux toutes ces histoires-là !

— Qu'est-ce que ça peut vous faire ? Je ne dirai pas votre nom, bien entendu. On ne saura jamais que c'est vous qui m'avez donné ces documents. D'ailleurs, vous pouvez être tranquille, je vous rétribuerai, c'est tout naturel !

Cette promesse acheva de la décider et, une fois qu'elle eut commencé son étrange confession, il me sembla qu'elle y prit un certain plaisir. Elle se complaisait aux détails de ses ingénieux stratagèmes avec une sorte de jouissance singulière et elle étalait ses tares avec une volonté farouche d'aller aussi loin que possible dans la sincérité.

Je n'avais donc qu'à profiter de ses bonnes dispositions dont je tirai le singulier récit qui va suivre et dont je puis garantir l'authenticité.

Sacha BRETON et Sonia RELLI.

(A suivre.)



Crimes d'autrefois

LE VIDAME DE MAULLE

Rapt, adultère royal, tortures, assassinats

Voici un fait divers d'il y a bientôt six cents ans — je dis bien : six cents ans ! — une affaire criminelle dont les incroyables péripéties autant que la qualité de ses héros destinait à la plus durable célébrité. Mais, par ordre formel du Roi — vous comprendrez bientôt pourquoi — ce drame en tous points fameux fut rigoureusement censuré dans les écrits des historiens du temps et sombra systématiquement dans l'oubli. Je l'ai retrouvé, l'autre semaine, au hasard des parchemins jaunés de l'hôtel de Soubise. Que le grand Dumas ne l'a-t-il connu !

Un pari de cinq cents écus d'or

Vers la fin du XIV^e siècle, un riche marchand florentin avait établi d'éblouissants comptoirs d'étoffes importées d'Orient dans la rue des Lombards, ainsi nommée en raison des usuriers lombards qui y demeuraient à l'époque.

La renommée de ce marchand était telle que les alentours de ses magasins étaient incessamment obstrués de chevaux, de laquais appartenant à la noblesse de Paris. C'est que, outre la magnificence du bazar qui resplendissait de pièces de soie, de brocarts, de mousseline de l'Inde et de la Chine, il y avait, dans les comptoirs, trois jeunes filles d'une admirable et égale beauté autour de qui les galants les plus huppés venaient papillonner.

Parmi les plus assidus auprès des jolies filles du riche marchand, on remarquait le marquis de Boisjourdan et le vidame de Maulle. Ce dernier se montrait particulièrement empressé envers la plus jeune des trois ravissantes créatures : Bérénice.

Un jour que ses amis le raillaient, le vidame s'écria :

— Je gage cinq cents écus d'or que Bérénice sera mienne, au plus tard dans la prochaine nuit de Noël.

Dix voix acceptèrent ce pari que personne ne voulait prendre au sérieux. On était alors au mois d'octobre 1390. Noël était proche.

Rouge nuit de Noël

Et Noël arriva. Or, au cours de la nuit de la nativité, les sentinelles placées sur la grosse tour du Louvre sonnèrent soudain l'alarme, tandis que le bourdon de Notre-Dame et les cloches des Saints-Innocents et de l'Hôtel de Ville leur répondaient par des tintements lugubres. C'était le tocsin !

Un incendie d'une rare violence venait d'éclater rue des Lombards et il dévorait de fond en comble le bazar du riche Florentin. Le peuple, plus humain que les grands, accourait de toutes parts, du bourg de l'Abbé, de l'enclos du Temple, du quartier des Arcis, armé de crocs, de seaux et d'échelles. Mais tous les efforts de ces centaines de pompiers bénévoles — il n'y en avait pas d'autres alors — furent inutiles. Ce fut même avec des peines infinies qu'on parvint à protéger les maisons voisines.

Pendant cette scène de désolation, le marchand oriental courait de-ci, de-là, en proie au plus bruyant désespoir.

— Ce n'est pas mes richesses que je pleure, répétait-il, c'est ma fille Bérénice, disparue dès le début de l'incendie.

C'est alors que des voisins affirmèrent qu'un cavalier dissimulant de luxueux vêtements sous un manteau de bure avait enlevé la jeune Bérénice sur un rapide cheval. Aussitôt le pari du vidame de Maulle revint à la mémoire de plusieurs bourgeois. Et le peuple cria :

— Arrêtez le vidame ! il a volé une vierge et mis le feu à la ville...

Le secret du vidame

Le Parlement s'émut de ses clameurs et, dès le 25 décembre, au matin, le jeune seigneur de Maulle fut appréhendé par des archers et jeté dans un cul de basse-fosse de la prison du Petit-Châtelet.

L'étrange pari qu'il avait lancé de-



venait contre lui une présomption accablante. De plus, dès son premier interrogatoire, bien qu'il repoussât avec indignation l'accusation qui pesait sur lui, il refusa formellement de révéler où il avait passé la nuit de Noël. Ses valets ne l'avaient vu rentrer qu'à l'aube, les cheveux en désordre.

Un avocat lui fut envoyé : Léonard Porquois, l'un des plus savants et des plus intègres avocats du Parlement de Paris. Mis en présence du prisonnier, le robin ne put maîtriser un mouvement de compassion à la vue de la physionomie douce et loyale du vidame.

— Je suis innocent ! s'exclama le jeune seigneur. J'aimais, je l'avoue, Bérénice plus qu'aucune autre. Mais il faut être bien pervers soi-même pour supposer que j'aie pu me décider à recourir au rapt et au feu pour obtenir ses faveurs...

— Cependant, objecta l'avocat, il y a ce pari de cinq cents écus d'or ?

— Oui, une gageure proposée et tenue follement. Mais qui pourrait croire que, pour une somme cent fois plus forte, j'eusse été porter l'incendie dans la capitale tout en déshonorant une gente demoiselle que j'aime ?

— Par Dieu, répliqua Porquois, je vous crois ! Il n'y a donc qu'à avouer où vous avez passé cette malheureuse nuit et à invoquer le témoignage de ceux avec qui vous vous trouviez alors.

A ces mots, le visage du vidame s'assombrit.

— Maître Léonard, dit-il, dussé-je perdre la vie dans les plus épouvantables tortures ; dussé-je voir le bourreau me couper le poing et briser mon blason, je ne dirai jamais où j'étais et ce que j'ai fait dans cette nuit fatale...

Balthazar, le mauvais juif

De nos jours, il n'est pas un avocat qui accorderait foi entière à de telles paroles de la part d'un inculpé. Mais on était alors au siècle de l'honneur et de la parole jurée et, tout droit, Léonard Porquois s'en alla trouver le riche Florentin.

— Votre réussite vous a créé de mortels ennemis, questionna-t-il ; en connaissez-vous quelques-uns ?

Le marchand demeura pensif.

— Oui ! répondit-il enfin ; il y en a quelques-uns. Entre autres le trafiquant juif Balthazar Kanuf. Retiré des affaires devant mon succès grandissant, il s'est converti au christianisme et est devenu, paraît-il, le grand argentier de Madame Isabeau de Bavière, épouse de Charles VI et reine de France.

En dépit de la haute fortune du juif apostat, l'avocat s'en fut chez celui-ci, accompagné de son ami le procureur-général du Parlement.

vant elle, puis l'entoura de ses bras. La Reine ne résistait pas, mais son visage demeurait froid.

— Qu'avez-vous ? s'enquit de Maulle.

— Tu ne m'aimes plus ! Si je suis de glace, ce soir, c'est que tu l'appêtes à aller enlever Bérénice, la plus jeune des trois filles du riche Florentin. Ne te défends pas ! Je connais ton pari...

— Ce pari est une folie ! Et comment ferais-je puisque je suis près de vous et que j'y resterai, si vous le voulez, jusqu'à l'aurore !

— Je le veux ! enchaina la Reine.

Et elle s'abandonna avec passion entre les bras du vidame ; ce n'était d'ailleurs, ni la première, ni la dernière liaison adultère de cette reine qui couronna ses débordements par un crime plus infâme que tous les autres : celui de livrer notre pays aux Anglais...

Quand, au matin, de Maulle la quitta, elle lui murmura, avec un regard étrange :

— Je ne suis plus jalouse de Bérénice. Qui sait si, pendant que vous étiez ici, un de vos rivaux n'a pas emporté avant vous, dans quelque cage dorée, le bel oiseau de vos rêves ?

Car déjà Balthazar Kanuf, âme damnée de la reine Isabeau, lui avait fait savoir que l'ordre qu'elle avait donné d'enlever, d'égorger et de noyer la jeune vierge avait été implacablement exécuté.

Procès au cadavre

Et, pour que les juges qui torturaient le misérable juif ne pussent un seul instant douter de la sincérité de son aveu, un officier de la Reine se présenta à la Tournelle.

— Mme Isabeau de Bavière vous ordonne de remettre immédiatement en liberté son grand argentier. Sinon, ayez à craindre sa royale colère !

Jean Desruel, un des juges, demanda à ce que le conseil secret du Parlement se réunisse sur l'heure. Le cas était épineux. On vivait alors en période de royauté de droit divin. N'était-ce pas un crime de lèse-royauté que de poursuivre une instruction où se trouvait si scandaleusement mêlée une tête couronnée ? Isabeau de Bavière était coupable, bien sûr, et criminelle au premier chef. Mais il était sacrilège de mettre en cause l'épouse de Charles VI, même devenue adultère, incendiaire et assassin.

Un bienheureux hasard mit fin à cet inquiétant *statu quo*. Un archer vint apprendre au conseil secret du Parlement que le juif Balthazar s'était donné la mort dans sa prison. Ce suicide arrangeait tout.

On s'empressa donc de faire un procès à son cadavre. Le mauvais juif fut convaincu d'avoir incendié les comptoirs du riche Florentin ; d'avoir enlevé et égorgé la jeune Bérénice par des opérations de magie ; d'avoir été jeter le corps pantelant à la Seine ; d'avoir enfin, au moyen d'émissaires habilement dissimulés dans le peuple, tenté de faire passer sa propre culpabilité sur la tête du vidame de Maulle.

Après quoi, la dépouille du juif relaps fut traînée sur une claie jusqu'au gibet de Montfaucon, écartelée à quatre chevaux, les débris brûlés et leurs cendres jetées au vent. Les biens importants du supplicié furent ensuite confisqués : un tiers au profit du marchand de Florence ; un tiers au profit du jeune seigneur injustement accusé, qui fut remis en liberté au milieu des applaudissements frénétiques du bon peuple de Paris ; un tiers enfin au bénéfice du Roi. En sorte que le juif Balthazar Kanuf paya d'une partie de ses richesses l'honneur du roi Charles VI endommagé — et il continua de l'être — par le vidame de Maulle !

Reine et prostituée

Revenons quelques heures en arrière. Dans la nuit de Noël, le vidame de Maulle avait été secrètement introduit chez la Reine, femme impudique de Charles VI. Depuis longtemps Isabeau de Bavière se livrait ainsi, au gré de ses lubriques fantaisies, aux jeunes et beaux seigneurs de sa Cour. Cette nuit-là, le vidame — un de ses préférés — se mit à deux genoux de-

Emmanuel CAR.

Vient de Paraître

LA VIE SEXUELLE

(Précis d'Initiation)

L'AMOUR ET LE MARIAGE

Docteur G. STOPES

L'ÉDUCATION INTIME

(La Leçon d'Amour)

P. AULAIH

Chaque volume fco domicile en paquet clos contre remboursement de 12 Frs

LIBRAIRIE CRITIQUE

25, Rue de Vanves, 25 - PARIS XIV^e

CECI INTÉRESSE

TOUS LES JEUNES GENS
ET JEUNES FILLES,
TOUS LES PÈRES
ET MÈRES DE FAMILLE

L'ÉCOLE UNIVERSELLE, la plus importante du monde, vous adressera gratuitement, par retour du courrier, la brochure qui se rapporte aux études ou carrières qui vous intéressent.

L'enseignement par correspondance de l'École Universelle permet de faire à peu de frais toutes ces études chez soi, sans dérangement, à ses heures, et avec le maximum de chances de succès.

Broch. 20.803 : Classes primaires et primaires supérieures complètes ; Certificat d'études, Brevets, C.A.P., Professorats, Bourses, Inspection primaire.

Broch. 20.807 : Classes secondaires complètes ; baccalauréats, Licences (lettres, sciences, droit).

Broch. 20.814 : Carrières administratives.

Broch. 20.818 : Toutes les grandes Ecoles.

Broch. 20.820 : Emplois réservés.

Broch. 20.829 : Carrières d'ingénieur, sous-ingénieur, conducteur, dessinateur, contremaître dans les diverses spécialités : électricité, radiotélégraphie, mécanique, automobile, aviation, métallurgie, mines, travaux publics, architecture, topographie, chimie.

Broch. 20.831 : Carrières de l'Agriculture.

Broch. 20.838 : Carrières commerciales (administrateur, secrétaire, correspondancier, sténodactylo, contentieux, représentant, publicité, ingénieur commercial, expert-comptable, comptable, teneur de livres) ; Carrières de la Banque, de la Bourse, des Assurances et de l'Industrie hôtelière.

Broch. 20.842 : Anglais, espagnol, italien, allemand, russe, portugais, arabe, annamite, espéranto, carrières accessibles aux polyglottes. — Tourisme.

Broch. 20.849 : Orthographe, rédaction, versification, calcul, écriture, calligraphie, dessin.

Broch. 20.853 : Marine marchande.

Broch. 20.858 : Solfège, chant, piano, violon, accordéon, flûte, saxophone, harmonie, transposition, fugue, contrepoint, composition, orchestration, professorats.

Broch. 20.864 : Arts du Dessin (cours universel de dessin, dessin d'illustration, composition décorative, figurines de mode, anatomie artistique, peinture, pastel, fusain, gravure, décoration publicitaire, aquarelle, métiers d'art, professorats).

Broch. 20.865 : Métiers de la Couture, de la Coupe, de la Mode et de la Chemiserie (petite main, seconde main, première-main, vendeuse-repouseuse, couturière, modéliste, modiste, représentante, lingère, coupe pour hommes, coupeur chemisier, professorats).

Broch. 20.871 : Journalisme ; secrétariats. — Eloquence usuelle. — Rédaction littéraire.

Broch. 20.875 : Cinéma ; scénarios, décors, costumes, photographie, prise de vues et prise de sons.

Broch. 20.882 : Carrières coloniales.

Broch. 20.887 : L'Art d'écrire et de parler en public.

Broch. 20.894 : Carrières féminines.

Broch. 20.896 : Pour les enfants débiles.

Broch. 20.898 : Coiffure, manucure, pédicure, massage, soins de beauté.

Envoyez aujourd'hui même à l'École Universelle, 59, bd Exelmans, Paris (16^e), votre nom, votre adresse et le numéro de la brochure que vous désirez. Écrivez plus longuement si vous souhaitez des conseils spéciaux à votre cas. Ils vous seront fournis très complets, à titre gracieux et sans engagement de votre part.

250 fr. le mille adrs. à copier main et gr. gains à corr. Rens. gratis. Écrire seul. Ets PIREX, B. T. 462, rue du Louvre, Paris-1^{er}.

NOËL VINDRY

M. ALLOU, JUGE D'INSTRUCTION VII

A TRAVERS LES MURAILLES

Roman fantastique

12 fr.

TONIQUE - RECONSTITUANT

BYRRIN

VIN NATUREL



Un joli gain... Une vie nouvelle...

par le Fakir BIRMAN

On lisait dans l'Auto du 10 octobre, à la rubrique des SIX JOURS : Le public fait une ovation au sympathique FAKIR BIRMAN dans la loge duquel se trouvait un de ses clients, M. Hoffman, de Genève, venu encaisser le lot de 100.000 francs qu'il avait gagné sur les indications du Fakir.

Ce veinard n'a d'ailleurs pas oublié les coureurs dans la distribution des primes.



(Cliché Auto)

Dans la loge du Fakir Birman, aux Six Jours, de face, M. et Mme Hoffmann, de Genève.

Jamais M. Hoffman n'aurait pensé venir à Paris y encaisser 100.000 francs et encore moins y distribuer des primes aux Six Jours.

Ce n'était ni dans ses moyens, ni dans son caractère !

Un joli gain... Une vie nouvelle...

La Loterie a fait ce miracle.

Une vie nouvelle est née pour M. Hoffman ; une vie nouvelle peut naître pour vous.

Un jour comme aujourd'hui, une annonce comme celle-ci est tombée sous les yeux de M. Hoffman. Il a décidé d'y répondre en murmurant :

— Après tout, qu'est-ce que je risque...

Son scepticisme a été vaincu par les précisions que contenait son horoscope. Ces précisions l'ont amené à suivre les conseils donnés pour l'achat d'un billet de Loterie. Et, aujourd'hui, il doit à ce simple geste : ÉCRIRE GRATUITEMENT, d'avoir une vie nouvelle.

Vous aussi, vous voulez une vie nouvelle, un gain intéressant. Faites comme M. Hoffman, murmurez comme lui : « Qu'est-ce que je risque », mais ne laissez pas échapper l'occasion qui s'offre aujourd'hui à vous comme elle s'est offerte à lui.

Le Fakir BIRMAN sera très heureux d'adresser aux lecteurs de ce journal qui lui en feront la demande un horoscope d'essai. Pour cela, envoyez nom, prénom, date de naissance, adresse et 3 francs en timbres-poste pour frais, à Fakir BIRMAN (Service (ou consultez de 14 à 19 heures, 14, rue de Berne, PARIS (8^e), 217

DANS L'ENNUI VENEZ A LUI

FILTROCHO

FILTROCHO est le seul appareil de ce prix ne nécessitant aucune installation. Un robinet d'eau froide, une prise de courant, et c'est tout.

FILTROCHO donne instantanément de l'eau bouillante. FILTROCHO débite de 50 à 150 litres à l'heure. Consommation de courant insignifiante.

AUCUN DANGER

En un mot, c'est pour vous le confort, la rapidité, l'économie, car son prix est dérisoire en proportion des « services »... et il est garanti 5 années.

PRIX IMPOSÉ : 98 francs franco.

Plus de bouilloires
Plus de chauffe-eau
Plus de perte de temps.

BON DE COMMANDE

Veillez m'adresser un FILTROCHO N° 47, avec sa garantie de 5 ans. Ci-joint 98 fr. en mandat, chèque,

Nom.....

Adresse.....

à adresser à Filtrocho, 1, rue Lord-Byron, à Paris (8^e).



BLENNORRAGIE

Traitement rapide et radical par voie buccale, sans lavages, ni injections, GONEPHAL guérit. Pas de complications, ni rechute. Envoi discret de la cure complète contre 62 frs. (franco) par Lab. O. Sourcin, 31, rue La Boétie, Paris (8^e) et toutes pharmacies. Notice franco sur demande.

GONEPHAL

GYRALDOSE



Soins intimes
Antiseptique et parfume
tue les germes microbiens

La boîte (40 comprimés) 10 frs
Chatelain, 2, rue de Valenciennes, Paris.
Renseignements gratuits. Écrire Service DE 620

BRILLANT



BUHLER

FAIT TOUT BRILLER
ARGENTERIE
VITRES ET GLACES

MALADIES URINAIRES et des FEMMES

Résultats remarquables, rapides,
par traitement nouveau.

Facile et discret (1 à 3 applicat.). Prostate. Impuissance. Rétrécissement. Blennorrhagie. Filaments. Métrite. Pertes. Règles douloureuses. Syphilis.

Le Dr consulte et répond discrètement lui-même sans attente, INST. BIOLOGIQUE, 59, rue Boursault, PARIS-17^e

ÉCOLE INTERNATIONALE

de DÉTECTIVES

ET DE REPORTERS SPÉCIALISÉS

(Cours par correspondance)

Brochure gratuite sur demande

34, rue La-Bruyère (IX^e) Trinité 85-18

Enquêtes - Recherches - Surveillances - preuves p. divorce - Missions délicates par Maître DéTECTIVE. Ex-Inspecteur Dir. Police Judiciaire, 51, rue Richer, Paris, Prov. 84-40.

— Tiens, Elise, comme je suis heureuse de te rencontrer ! Quelle mine radieuse ! Mais que deviens-tu ?

— Tu vois, je me porte à merveille. Depuis des mois, et tu en sais quelque chose, je souffrais des reins. Le matin j'avais épouvantablement mal. Mes os craquaient... Et maintenant, je me porte tel un charme.

— Mais qu'as-tu fait ?

— Rien.

— Rien ?

— Si, je me sers d'un appareil épaulant que Charles avait vu chez un plombier, un jour. C'est un Tettbro, un adoucisseur d'eau qui absorbe tout le calcaire en suspension dans l'eau. L'eau passée à travers cet appareil est complètement décalcariée et les aliments, la boisson n'en sont que meilleurs. Un conseil, demande à cette maison des renseignements...

Ils sont à Paris, 1, rue Lord-Byron. C'est la maison Tettbro.

NOTRE VOIX

La prochaine loi d'amnistie doit viser particulièrement les « délits de misère ». Ces mots prennent un sens émouvant et vrai, ils signifient aussi une vérité profondément humaine. Pardonner à la misère est un des premiers devoirs de la Justice.

Mais ce n'est pas le seul. Le juge, s'il doit être sévère pour les récidivistes, se montrera d'autant plus indulgent, compréhensif pour l'homme qui, accidentellement, s'est trompé. Et c'est pourquoi nous demandons que l'amnistie s'applique non seulement aux délits de misère, mais encore aux délits accidentels.

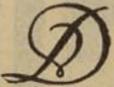
De plusieurs côtés, on nous signale le cas de milliers de commerçants, au passé impeccable, qui ont été les victimes de la « crise ». Ils ont commis, « de bonne foi », en quelque sorte, des imprudences qui les ont menés en correctionnelle. A certaines heures critiques, souvent même pour pouvoir payer leurs ouvriers ou employés, ils ont tiré des chèques; ils escomptaient, par ailleurs, des rentrées qui ne se sont pas faites. Le chèque a été protesté; ils furent condamnés comme des escrocs.

Et, pour la plupart, ce sont de petits commerçants. Tandis que les gros, qui avaient d'énormes découverts, des relations puissantes dans le monde de la finance, n'ont jamais connu ces dérobades de la part de leurs banquiers.

Tous ces modestes commerçants méritent la pitié du législateur.

A une autre époque que celle que nous vivons, ils n'eussent pas commis ce qui est plus une imprudence qu'un acte délibérément malhonnête. Délinquants d'occasion, il existe, entre eux et les canails d'habitude, un abîme.

Un traitement différent s'impose pour les uns et pour les autres. En faveur de ces milliers de braves gens dont le sort nous émeut, la loi d'amnistie doit jouer.



LOUIS GAUDEL

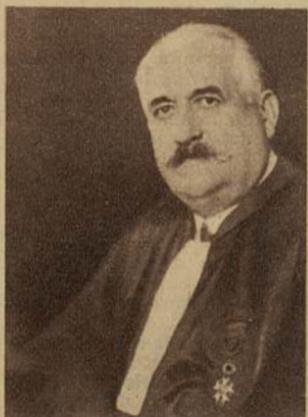
Procureur Général
à la Cour de Paris

Louis GAUDEL est désormais le chef du Parquet de la Seine. C'est une nomination qu'attendaient non seulement tous ceux qui ont été séduits personnellement, depuis des années, par le talent et le charme de ce magistrat, mais aussi tous les amoureux de la justice pure.

Homme de l'Est, né dans les Vosges, Louis Gaudel a fait dans la magistrature une brillante et rapide carrière, et ceci est d'autant plus étonnant qu'il s'est toujours tenu à l'écart des coteries et même de cette atmosphère d'un traditionalisme conservateur qui étriquait trop souvent les cadres de la justice.

Substitut, puis avocat général, il fit preuve tout de suite, en même temps que d'une autorité et d'une éloquence remarquables, d'une indépendance d'esprit qui pouvaient lui attirer quelques avatars dans sa carrière, mais qui ne lui valurent finalement que l'estime et l'admiration de tous.

On n'a pas oublié ses interventions redoutables pour les véritables malfaiteurs, pitoyables pour les égarés, et toujours humaines, qui lui valurent ce surnom de « Conscience du Palais ».



Louis Gaudel surnommé « la Conscience du Palais ».

Il y a quelques mois, il avait été nommé conseiller à la cour de cassation et l'on s'était étonné que l'on eût donné à cette activité ce poste sédentaire.

Aujourd'hui, enfin, on donne à Louis Gaudel une chance de développer ses magnifiques qualités dans un cadre convenable. Il n'est pas nécessaire de dire qu'on attend le nouveau procureur général de la Seine à l'œuvre. Son programme est dans son passé.

M. L.

LA JUSTICE

GRANDS PROCÈS

LA LEÇON DE DÉPEÇAGE



Le martiniquais Ange Soleil, meurtrier de sa première femme, Victorine Joram, vient d'être arrêté.

Il ne s'agit pas du Rembrandt qui, sous un titre assez voisin, est une des « pièces » des plus fameuses du musée de La Haye.

Il s'agit de la conférence qu'a faite le docteur Paul, mercredi dernier, à la Cour d'assises de la Seine, dans le procès d'Ange Soleil, qui découpa le cadavre de son épouse Victorine.

A la manière d'un grand artiste, le docteur Paul varie ses effets. Jusqu'ici, le plus souvent, il donnait à la médecine légale une tournure bonenfant, une sorte de jovialité qui était le reflet fidèle de sa personne physique.

La compagnie des morts — et quels morts que ceux qui gisent dans les chambres froides de la Morgue! — ne lui a pas fait perdre ses dons spontanés de bon-vivant.

Quand il entre, premier témoin, dans le prétoire, d'un geste rapide, il jette son feutre marron sur le bureau du chef des gardes, boutonne son veston, salue la cour, les jurés, l'avocat général, le défenseur, enveloppant tout le monde d'un sourire cordial qui crée déjà une atmosphère de sympathie.

La suite d'ordinaire, est à l'avenant. Le docteur Paul n'a pas l'habitude de faire frémir l'assistance. L'autre jour, le « ton » fut différent.



Cela commença par la « présentation » de Victorine, telle qu'elle apparut, méthodiquement découpée, après huit mois de séjour dans le petit coffret enrobé de ciment.

L'état de momification était si parfait que la peau semblait un véritable parchemin.

Un temps d'arrêt. Le docteur Paul ajoute négligemment :

Il n'y avait aucun parasite... Pas de putréfaction, un véritable assèchement...

Ce fut, à la lettre, une démonstration.

S'il avait pu se découper lui-même pour mieux instruire les douze magistrats populaires qui l'écoutaient, effarés d'abord, nul doute que le docteur Paul, appliquant à soi-même le bistouri, ne se fût divisé en un certain nombre de fragments.

Faute de pouvoir procéder à cette expérience par trop personnelle, le docteur Paul mima l'opération. Le risque était nul, la leçon fut néanmoins d'une clarté lumineuse.

Il prit d'abord à pleines mains son genou, articulation centrale, paraît-il, en matière de dépeçage. (Vraiment, on s'est beaucoup instruit, à la Cour d'assises, l'autre jour.)

... Tout autour de l'articulation, dit le célèbre expert, se remarquaient les traces de la pointe du couteau. On avait tâtonné. Ce n'était pas un homme du métier, à l'évidence, un débutant...

Le mépris, qu'exprimait cette phrase brève, était justifié. Malgré le pigment café au lait dont se teintait sa peau. Ange Soleil faisait, comme on dit, pâle figure auprès du docteur Paul, qui est, sans conteste, le plus grand dépeceur des temps modernes, et comme le lui disait, en riant, dans une galerie du Palais, après sa déposition, un avocat des plus connus, « le seul dépeceur qui ait parfaitement réussi... »

« Dans les cuisses, continua le docteur Paul, des excisions longitudinales de bas en haut et de droite à gauche prouvaient qu'on avait écarté les chairs de façon à atteindre le fémur qui est, chacun le sait, enrobé dans une masse... »

Nos connaissances anatomiques, du temps du bachot, sont trop anciennes; nous ne nous rapelions plus.

« ... Il avait donc fallu sortir le fémur pour le

gratter, le décortiquer, le décharner, avant de procéder à son sectionnement. Pour la cuisse droite, j'ai noté que l'on (toujours, cet on, qui désigne l'assassin neutre, être indéterminé, abstraction) avait tâtonné; pour la cuisse gauche, cela avait été beaucoup plus rapide et mieux exécuté. »

Tandis que la déposition se poursuit, le docteur Paul promène la main sur sa cuisse, sur la ligne de son fémur, comme s'il exécutait à l'instant même l'opération pratiquée sur sa femme par Ange.



La « leçon » dura une heure. Soixante minutes d'exposé méthodique, de précisions techniques qui soulevaient le cœur. Les jurés, de plus en plus attentifs, regardaient fixement le docteur, d'un regard chargé de moins d'intérêt encore que d'épouvante.

Sans le moindre décor d'horreur, la scène dépassait les reconstitutions du Grand-Guignol.

Dans « l'aquarium », cette longue vitrine où s'entassent les pièces à conviction, il n'y avait pas de ces objets qui, à eux seuls, évoquent immédiatement le crime. Rien, sinon la démonstration parfaite d'un maître du découpage anatomique, et c'était suffisant pour meubler plusieurs cauchemars.



« Voyez-vous, disait le docteur Paul en quittant l'audience, ils échappent pour la plupart. »

Il parlait des meurtriers qui se livrent à cette atroce opération chirurgicale. Et le médecin-légiste de rappeler le chiffre minime d'affaires criminelles de ce genre « menées à bonne fin ». Le boucher Dervaux, qui savait son métier, celui-là, Burger, qui tua Jobin, le sommelier du Grand-Hôtel, et le dépeçage avec l'aide de la veuve, un ou deux autres encore, peut-être, en une vingtaine d'années. Et cependant, combien de « macabres débris » ont été charriés par la Seine et arrêtés dans leur marche lente, par l'écluse?...

L'impunité escomptée est ainsi, dans la plupart des cas, obtenue. Mais le « jeu » a son risque, car le jury est plus sensible à ce qui a suivi le meurtre qu'au meurtre lui-même. Ange Soleil a eu la chance de ne pas encourir la peine capitale, qui ne pouvait juridiquement lui être appliquée, puisque la préméditation n'était pas retenue.

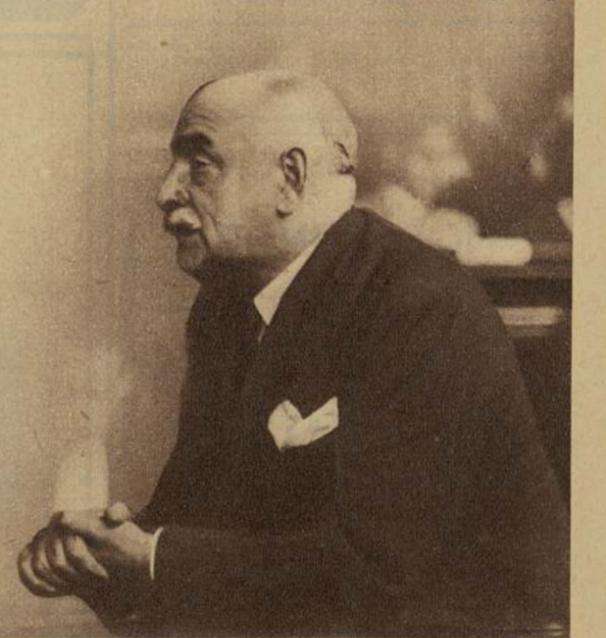
Sinon, la déposition du docteur Paul l'eût inmanquablement conduit à l'échafaud.

Nous avons eu, nous, pour la première fois, une leçon de dépeçage. Façon, comme une autre, de s'instruire.

Une leçon si parfaite, au surplus, qu'elle peut présenter de graves inconvénients. Au fond de la salle, parmi « le public debout » ou encore, dans les places privilégiées de la cour d'Assises, ne s'est-il pas trouvé un candidat au crime qui, instruit par la leçon du maître, se révélera demain un élève consciencieux, un dépeceur de qualité ?

Jean MORIERES.

Le docteur Paul, médecin-légiste, donne, à la barre des témoins, une leçon de dépeçage.



PETITES CAUSES

LE CRÉANCIER

Il est des heures où l'on ne fait pas certaines visites. Huit heures du soir, par exemple, lorsqu'on peut aller à une maison de rendez-vous. C'est du moins l'enseignement qu'on peut tirer du procès de cet inquiétant Levantin Georges Chapiro, qui va comparaître prochainement devant la cour d'assises de la Seine pour un meurtre réalisé et deux tentatives.

Ce Chapiro venu de Beyrouth, où il est né en 1912, sans domicile, ni emploi connus, se présentait le 21 mars 1935 à l'établissement discrètement hospitalier que tenait Mme Kahn, 3, rue des Petites-Ecuries. Il était huit heures du soir et comme nous l'avons dit, le moment était mal choisi.

« ... Toutes ces dames étaient sorties... » Femmes du monde reparties chez elle, lestées du « casuel » quotidien, pensionnaires de qualité, qui avaient regagné leur « home », après une après-midi de travail consciencieusement exécuté, la maison était vide.

Mme Kahn ne voulut point toutefois mécontenter le client. Et elle proposa... la bonne.

A défaut de grives, comme dit le proverbe, on se contente d'un merle. La femme de chambre fut le merle et Chapiro accepta de se retirer avec la soubrette dans un petit salon. La directrice, très digne, laissa le couple à ses intimités et regagna la pièce où se trouvaient son mari et un ami.



M^e Henry Torrès défendra le Levantin.

Une demi-heure ou une heure plus tard, un grand tintamarre retentit. La femme de chambre poussait des hurlements. Elle venait de recevoir de son amant très accidentel deux coups à la nuque, et était menacée du revolver que, de l'autre main, tenait Chapiro.

Les époux Kahn se précipitèrent : les coups de feu partirent ; Mme Kahn, blessée d'une balle à la tête, était mortellement touchée, son mari atteint au cou gravement, échappa à la mort.

Le meurtrier, avant de prendre la fuite, asséna

encore un coup de poing américain à la femme de chambre ; il fut arrêté par des passants, faubourg Saint-Denis, à l'angle de la rue Jarry.

Une boîte contenant quarante cartouches fut trouvée sur lui : arsenal insolite, quand on se rend « honnêtement » dans une maison de rendez-vous.

Si quelqu'un fut interrogé, ce fut bien le juge d'instruction qui recueillit les déclarations de Chapiro.

Pas de discussion sur le meurtre et sur les deux tentatives reprochées à l'accusé. Mais sur le motif du drame, l'imaginatif Chapiro broda une étonnante fantaisie.

— Je venais là, dit-il, pour réclamer les 300.000 fr. qui m'étaient dus.

Tête du magistrat.

— ?

— J'avais prêté cette somme, fruit de mes économies à Mme P... qui était la précédente directrice de l'établissement.

En somme, Georges Chapiro se prétendait commanditaire et à ce titre, il était venu en réclamer le remboursement, 300.000 francs d'économies pour ce repris de justice qui n'avait jamais travaillé, la fable semblait trop grossière.

— Mais, questionna le juge, vous étiez venu pour... consommer plutôt, puisque vous avez eu affaire à la bonne ?

— Permettez, si j'ai accepté la bonne, c'était pour ne pas désobliger la patronne !... (Sic).

On n'inventerait pas des mots pareils.

Cette courtoisie extrême de Chapiro n'expliquait pas néanmoins la fusillade. Il tenta de la justifier par la légitime défense...

Le juge pensa plutôt que Chapiro avait eu le projet de cambrioler la caisse et qu'il avait pour cela choisi l'heure favorable. Son projet avait échoué.

Il appartiendra à M^e Henry Torrès de donner aux jurés une version vraisemblable du crime.



Georges Chapiro est né à Beyrouth en 1912.

SOMBRE HISTOIRE

FEMME BROSSET, interroge le président de la douzième chambre correctionnelle, vous êtes inculpée de coups sur la personne de M. Saturnin ; vous lui avez, sans motif, donné une gifle et administré une volée avec votre parapluie.

— Je reconnais, répond l'inculpée d'une voix très sourde, en retenant ses larmes.

On est d'emblée surpris par cette affaire ; on devine le drame douloureux qui se cache sous cette histoire, si banale en apparence et telle que le tribunal en juge, chaque jour, à la douzaine.

Mme Brosset paraît avoir de quarante à quarante-cinq ans. Elle est vêtue avec une sobre élégance ; ce n'est pas le type habituel des mégères que leur méchante humeur amène sur « le banc d'infamie ».

— Oui, c'est vrai, je regrette mon geste, mais j'ai tant d'excuses...

Elle n'en dit pas davantage et comme épuisée, s'écroule sur le banc, toute en pleurs.

Et c'est alors qu'on a la clef de ce douloureux procès. M^e René Floriot, qui défend Mme Brosset, l'indique aux juges.

Mme Brosset a obtenu, l'année dernière, le divorce à son exclusif profit. Elle était mariée depuis vingt ans à M. Saturnin. Si elle s'est résolue à divorcer, c'est que sa dignité l'y a contrainte. Le mari la trompait sans vergogne. Elle a même obtenu un jugement qui lui accordait une pension viagère de 300 francs par mois, mesure que permet la loi, mais qui n'est que rarement accordée.

C'était, en quelque sorte, la réparation du préjudice que la rupture de son union lui avait causée.

Divorcée, elle n'en a pas moins continué à aimer

l'homme qui est pour elle, toute sa vie. Et elle l'a vu régulièrement, une fois par semaine. Les anciens époux dinaient ensemble : la femme espérait ainsi reprendre peu à peu le cœur de celui qui l'avait trahie.

Et puis, un jour, il n'est pas venu au rendez-vous traditionnel. Il a cessé de payer la pension ; elle a patienté, temporisé. Enfin, elle s'est rendue au bureau où il travaillait, pour obtenir une explication. Elle a été reçue par son chef, à qui, discrètement, elle a conté ses misères.

Et le chef de lui répondre : « ... S'il ne paie plus votre pension, c'est qu'il a sans doute des charges nouvelles, depuis qu'il s'est remarié... »

— Comment remarié ?

Elle ignorait tout. La révélation l'anéantit. Elle vit son ancien mari et la scène éclata.

Voilà toute l'affaire, si tristement humaine.

La plaidoirie avait porté sur les juges. Ils ne pouvaient pas ne pas condamner. Le texte de la loi le leur imposait. Ils prononcèrent le minimum : 16 francs d'amende avec sursis.

Si Mme Brosset, au lieu de se servir de son parapluie, avait employé le revolver, les jurés l'auraient probablement acquittée.

Cela s'appelle l'unité et la logique de la justice.



M^e René Floriot avocat de Mme Brosset.

BLOC-NOTES

Ph... Paris (6'). — Votre fille, âgée de 17 ans, est enceinte. Son amant refuse de reconnaître l'enfant qui va naître. Vous pouvez engager, comme tuteur légal de votre fille, une action en recherche de paternité. Mais l'article 341 du Code civil impose des conditions très strictes : il faut que l'amant et la maîtresse aient vécu en état de concubinage notoire pendant la période légale de la conception ou encore que vous possédiez un écrit de l'amant contenant un aveu non équivoque de paternité, ou enfin que des manœuvres de séduction soient prouvées. Le procès est très délicat.

Robert S. Montargis. — La réhabilitation ne peut être demandée qu'après un temps d'épreuve qui est de cinq ans pour les peines afflictives et infamantes (par exemple, la réclusion) et de trois ans pour les peines correctionnelles. C'est la Chambre des mises en accusation de la Cour d'appel qui a qualité pour l'accorder.

Mme B. Paris (19'). — La réduction de 10 % sur le prix du loyer, fixés par le décret-loi de juillet 1935, ne porte que sur le principal du loyer et non sur les charges qui demeurent inchangées.

CHRONIQUE DU CHATIMENT

Tour à tour indulgent ou répressif, le jury de la Seine a varié ses verdicts. Très sagement, empressons-nous de le dire.

Le cuisinier chinois Hoang van Tam, qui étrangla, selon les méthodes de son pays, son compatriote Yo van Tom, pour le voler, a été condamné aux travaux forcés à perpétuité. Il avait été assisté d'un complice, qui avait eu le bon goût de se suicider dans le parc de Saint-Cloud. L'absence de ce mort permit à l'accusé, conformément à une tradition bien établie, de se décharger sur lui de la plus grosse part de responsabilité.

Louis Petra a été acquitté. Il avait tué un homme, l'amant de sa femme, au bar Petrus.

Petrus-Petra, cela se décline comme un adjectif latin.

On a revu devant la 10^e Chambre de la cour de Paris une vieille connaissance : Georges Lequeux, spécialiste des vos d'églises. Ce Lequeux, condamné une dizaine de fois, avait été mêlé à l'affaire de Glozel... Il s'occupait, entre deux cambriolages ecclésiastiques, de fouilles, d'antiquités vraies ou fausses...

La cour l'a relégué. Il fouillera les rivières de Guyane pour y trouver de l'or.

Echos...

Histoire funèbre

On rit beaucoup, à Aix-en-Provence, d'une histoire funèbre.

Un avocat vient de mourir après huit jours de mariage. Il avait épousé, à 70 ans, une jeune femme de 30 ans... Grosse imprudence.

Et la Ville de dire :

— En amour, à cet âge, mieux vaut être croyant que pratiquant !...

«Prostitution, troublante énigme»

Notre collaborateur Louis Roubaud est l'un des premiers journalistes français qui aient compris le caractère social du reportage, qui se soient attachés à dégager le remède de l'étude du mal.

On se souvient de Démon et Démenta paru ici même, où l'auteur jetait une si cruelle lumière sur certains asiles.

C'est le délicat et redoutable problème de la prostitution que Louis Roubaud aborde aujourd'hui, avec son humanité coutumière.

Détective en a publié de larges chapitres. Nul doute que nos lecteurs aimeront retrouver, dans le livre qui vient de paraître, cette peinture tragique et pittoresque d'un monde qui, parce qu'il vit en marge de la société, a été baptisé le demi-monde.

Singulière méprise

Notre excellent confrère, Georges Claretie, du Figaro, qui est mort la semaine dernière, racontait volontiers comment, par une singulière méprise, il avait aidé à faire condamner à mort Guyot, l'assassin de Malou, la téléphoniste-aux-yeux-verts.

Le docteur Paul déposait, aux assises de Melun ; comme son épingle de cravate menaçait de tomber, Claretie lui fit un geste. Le médecin-légiste crut qu'il fallait insister sur la strangulation.

Et il « remit ça » avec ardeur.

Après l'audience, on s'expliqua. Il était trop tard.



Notre excellent collaborateur Louis Roubaud.

TRIBUNAL DE MINUIT

gang international s'était réuni, à Bruxelles, dit-on, le 15 octobre au soir, l'avait condamné à mort ! La sentence devait être — et elle le fut — exécutée dans les quarante-huit heures.

Mais quels étaient les tueurs aux ordres du gang ? A l'heure où j'écris, les hommes de la Sûreté suivent la bonne piste et des arrestations sensationnelles auront été opérées — ou seront sur le point de l'être — quand paraîtront ces lignes.

Un gangster chez les fous

Mais plus captivante que ces arrestations est l'étrange figure de l'exécuté.

Jacques Toralba, apparaît pour la première fois dans la chronique criminelle européenne, en 1922, à la suite d'une banqueroute frauduleuse en Belgique. Arrêté, il demande à être examiné au point de vue mental, agrémentant sa prétention de quelques crises épileptiques dans le cabinet du juge d'instruction.

Enfermé à l'asile de Tournai, il s'empresse d'écrire à son frère, domicilié en France. Ce dernier obtient alors, sans grand-peine des autorités belges l'expulsion du prétendu aliéné.

— Je le ramène à Valence, où je le surveillerai de près, dit le frère.

Libéré, Jacques Toralba passe en France, mais se garde bien de gagner l'Espagne où il est recherché pour désertion de l'armée. En 1924, il est arrêté, une seconde fois, pour divers méfaits. Il simule à nouveau des crises d'épilepsie et, tandis que l'on court appeler le médecin, il saute, ce jour-là, par une fenêtre et réussit à disparaître.

Toujours muni de faux papiers — il excellait dans l'art du faussaire — il fut par la suite, plusieurs fois condamné sous des noms d'emprunt, sans éveiller les soupçons des parquets sur sa véritable identité.

Contrebandidier, cambrioleur, souteneur, le voilà une fois de plus arrêté, à Lille, au début de 1934. A peine dans le cabinet du juge, que le voilà qui recommence sa comédie des crises de *haut-mal*. Son avocat exige, aussitôt, une expertise. Et de nouveau, *Tora-le-Caïd* entre dans une maison de fous ; cette fois, à Armentières.

Entré à l'asile d'Armentières le 22 juin 1934, l'Espagnol en ressortait discrètement au cours de la nuit du 8 au 9 octobre suivant, grâce à la complicité bienveillante d'un de ses gardiens qu'il avait

persuadé, avec une astuce diabolique, en lui jurant, qu'il était victime d'un odieux internement arbitraire, étant principal héritier d'un legs de plusieurs millions.

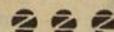
Redevenu *Tora-le-Caïd*, le faux épileptique fut pris dans une raffe, à Bordeaux, en décembre 1934. Porteur d'un passeport espagnol au nom de Serbillia, il fut simplement refoulé à la frontière d'Irun. En janvier, il rentra en France par Marseille. Mais il traversait une mauvaise passe. Alors que plusieurs juges le réclamaient, il fut arrêté à Paris, dans une auto volée, le 18 janvier 1935.

Il était porteur d'une somme de dix mille francs dont il ne put expliquer la provenance et de divers objets volés récemment dans une villa des environs de Melun. Déjà le parquet de Lille et d'autres lieux se le disputaient. Au minimum, Toralba risquait le bagne.

Pourtant — et il faut bien le croire, puisque les faits sont là — l'infernal Espagnol « piqua », à nouveau, dans sa cellule de la Santé cette fois, des crises d'épilepsie si parfaitement simulées que, bien qu'au courant de ses ruses passées, ses geôliers le dirigèrent sur l'Asile de Villejuif.

— Je suis responsable ! Je ne suis pas fou ! Qu'on me juge ! hurlait, sans trêve, Toralba dans le cabanon où on l'avait jeté.

Si bien imaginée était cette quatrième comédie de la démente, que les savants docteur psychiatres de Villejuif le déclarèrent irresponsable. Ce résultat obtenu, on vit soudain l'Espagnol redevenir parfaitement normal, au point que les portes de Villejuif s'ouvrirent devant lui, un matin de printemps.



Tout naturellement, ce fut par un plongeon immédiat dans la pègre cosmopolite que *Tora-le-Caïd* remercia les trop confiants médecins. La guerre civile allait éclater en Espagne. Toralba devait, aussitôt, se lancer à corps perdu dans la contrebande des armes entre la Belgique et sa patrie. Mais il voulut devenir un coquin de coquin et frustrer cyniquement ses complices du gang. Tout aussi roués que lui, ceux-ci s'en aperçurent, comme on l'a vu. Un tribunal de minuit se réunit. Un décret de mort fut rendu. Et *Tora-le-Caïd* paya cette trahison de sa vie.

Luc DORNAIN.



Percé de balles, le cadavre de Toralba fut retrouvé bien loin de Montmartre.

Arras (De notre envoyé spécial).

CONDAMNÉ à mort, le 15 octobre dernier, par un comité secret du gang international des armes, des femmes et de la drogue, Jacques Tarolba, dit *Tora-le-Caïd*, convaincu d'avoir forfait aux lois implacables du milieu, a subi le châtiment suprême, le 16 octobre, à deux heures du matin, sur la route nationale 37, aux portes d'Arras...

Le cadavre sur la grand'route

Donc, le vendredi 16 octobre, le gros bourg d'Ervillers s'éveillait dans un reste de nuit, quand un poing fébrile heurta le volet du garde champêtre.

— Quoi qu'ch'est ? demanda, de son lit, le garde Desfontaines.

— Ch't'un crime ! répondit une voix essoufflée. J'suis Louis Dérez, vous savez, le charretier de la ferme Moriaux. V'la qu'tout à l'heure, en allant à mon travail, j'ai buté dans un cadavre allongé sur le trottoir, contre la maison du boulanger.

L'homme était dans un horrible état. Des filets de sang figés et brillants comme de la laque maculaient son visage cirieux, décollant d'un trou à la tempe et d'un autre à la joue. Dans le chandail rouge de l'inconnu, dans son pardessus beige à carreaux, dans son costume bleu, on apercevait aussi d'autres traces de balles.

— Ben vrai ! murmura quelqu'un. Ils l'ont bien arrangé...

Les gendarmes et le parquet d'Arras furent alertés.

— La tâche sera rude, prophétisa le greffier du juge en apercevant le cadavre. Voyez : ils lui ont retourné et vidé les poches.

Mais les assassins de l'inconnu avaient omis de vider les poches intérieures du pardessus de leur victime. Et ces poches contenaient d'intéressants papiers, notamment une carte commerciale de la maison des radiateurs Bonnet, 105, avenue Daumesnil, à Paris, portant au dos la mention manuscrite : 24, avenue de Bry-Jarry.

Au poignet gauche du mort, autre pièce importante : une montre en or de la marque Judex, avec le numéro 109.024 frappé au poignet à l'intérieur de son boîtier. Sous le corps, un mouchoir avec l'initiale T. brodée en coin. Enfin, près du cadavre, deux douilles de revolver éjectées.

Le commissaire divisionnaire Fressart et son collègue, le commissaire Biget, de la police mobile lilloise, arrivèrent à leur tour et, rassemblant tous les indices et tous les témoignages, ils purent reconstituer avec certitude le drame de la nuit.

Cet assassinat est un règlement de compte entre des gangsters parisiens venus ici en auto. Une femme a vu cette auto. La victime a reçu cinq balles dans le corps. Les trois premières balles, qui ont été tirées sur cet homme à l'entrée du village, sont de calibres différents. Trois exécuteurs ont donc « opéré » en même temps. L'exécuté a encore eu la force de fuir jusqu'à cette maison. C'est là qu'un des tueurs l'a achevé de deux nouvelles balles tirées à bout portant dans la nuque du blessé. Un double coup de grâce ! Oui, c'est bien là une mise à mort entre gangsters.

Et le commissaire Fressart, se tournant vers son collègue, ajouta :

— Biget, relevez les empreintes du mort, prenez sa photo et filez à Paris. C'est là-bas que s'est préparée cette exécution, c'est dans le milieu des trafiquants parisiens que cet homme et ses tueurs vivaient. Ici, l'enquête est close !

Au bureau de contrôle des recherches criminelles de la Sûreté nationale, les connaisseurs Belin et Chennevier, qui dirigent avec une rare habileté ce dur service, avaient déjà préparé la besogne du commissaire Biget — qui doit bientôt être un des leurs à Paris — quand celui-ci arriva de Lille, samedi matin.

Comment un mort parle

L'adresse commerciale de l'avenue Daumesnil ne vous apportera aucune indication utile, lui déclara-t-on. Par contre, l'énigmatique mention : « 24, avenue de Bry-Jarry », ne saurait que se rapporter à l'avenue de Bry, au Perreux, seule localité de la banlieue parisienne possédant une avenue de ce nom.

Au Perreux, le commissaire Biget découvrit dans une impasse qui s'ouvre, 24, avenue de Bry, un couple d'Espagnols turbulents, aux occupations indéfinies, qui, à la vue de la photo de l'assassiné, s'écrièrent :

— Par la madone !... Mais, c'est *Tora-le-Caïd*, le salaud qui a tenté de nous vendre une voiture volée.

Pour succincte qu'elle fut, cette déclaration arriva en utile complément du

Deux témoins du drame, le boulanger Desfontaines et son voisin le boucher.



résultat des recherches à l'anthropométrie, et des précisions fournies par l'horlogerie Judex. La montre trouvée sur le cadavre avait été volée au cours d'un cambriolage commis, soupçonnait-on, par une bande d'Espagnols où se retrouvait le nom d'un certain Jacques Toralba, dit *Tora-le-Caïd*, né à Schello (Espagne), le 3 mars 1897. Et la fiche anthropométrique du cadavre d'Ervillers n'était rien autre que celle de Toralba !

Tora-le-Caïd ! Bandit international, faussaire, cambrioleur, trafiquant de filles, de drogues, de tabac, d'autos volées, contrebandier en mitrailleuses et armes de moindre acabit, vingt fois condamné, recherché par dix parquets et autant de pays, prisonnier aux ruses machiavéliques que la justice n'arrivait pas à retenir, simulateur d'asile de fous, telle était, en gros, la prodigieuse existence qu'avait menée l'exécuté d'Ervillers, longtemps un des *caïds* incontestés de la pègre européenne.

Les policiers, divisant leurs investigations, se plongèrent du samedi soir au lundi, dans les remous mystérieux de la jungle parisienne, enquêtant partout, là où l'Espagnol avait promené sa morgue, et traité avec ses « pairs » de troubles affaires. Lundi, à midi, les commissaires confrontèrent leurs résultats.

Toralba se livrait, depuis août, au commerce clandestin des armes entre la Belgique et l'Espagne. Il réalisait ainsi, presque honnêtement, d'importants bénéfices. Eut-il soudain, de gros besoins d'argent ? En tout cas, au début d'octobre, il effectua en Espagne, trois expéditions de caisses de mitraillettes. Mais les caisses ne contenaient, à la réception, que des pierres ! Toralba, mis au courant, de cette substitution, affirma avoir bien expédié les armes demandées et refusa de rembourser les sommes versées pour ces mitraillettes qui s'étaient transformées en cailloux. Alors, le comité exécutif du



Le parquet et les policiers enquêtent à Ervillers au carrefour de la "Girafe"

UNE étrange destinée vient de s'achever, celle d'un homme qui s'acharna à être un hors-la-loi, qui ne cessa de combattre la société. Mais l'ardeur même de sa passion, la flamme désespérée qu'il mit à poursuivre, sans jamais regarder autour de lui, sans jamais s'attendrir sur lui-même, son farouche destin, ne sont pas sans grandeur.

Emile Cottin naquit à Lyon, il y a quarante-deux ans, d'une honorable famille d'ouvriers. Deux autres enfants naissent après lui. Quelques années avant la guerre, toute la famille vient habiter dans le nord de la France. La guerre les en déloge. Dans les tristes convois des réfugiés, il gagnent Paris. Emile Cottin a vingt ans ! Il passe devant un conseil de revision, qui le réforme.

C'est un grand garçon, pâle et mince, avec de grands cheveux blonds qui lui retombent jusque dans le cou. Ce fils d'ouvrier, ce primaire, est rongé depuis son adolescence, par la flamme de l'intellectualisme. Il dévore tous les livres qu'il peut trouver dans les bibliothèques populaires, chez des camarades. Tout lui est pâture, il ne choisit pas et, comme presque toujours dans ce cas, les bibles socialistes, les lexiques d'idéologie sont bientôt l'essentiel de son loisir. Parce qu'il est fils du peuple, il se croit brimé, oppressé. Parce qu'il est intelligent, il croit qu'il a reçu un mandat, une mission sur la terre. Parce qu'il est jeune, il est idéaliste, enflammé. La poésie confuse qui est en lui s'aigrit et se transforme. Son penchant lymphatique devrait le porter à rêver d'amour mystique, d'idylles sous des tonnelles, au printemps, de tendresse répandue sur le monde, de paix universelle. Ses lectures lui disent que la société est la grande broyeuse de toutes ces utopies. Elle, la geuse, la société deviendra sa grande ennemie. Il a commencé par lire Karl Marx, le pur, le sage illuminé, bien sûr. Mais après ce catéchisme qui serait si beau si on ne le déformait à plaisir, il lit les factums anarchistes.

Vers la fin de la guerre, il est déclaré bon pour le service. Il fait quelques semaines au 9^e génie, puis est de nouveau et définitivement réformé.

C'est le printemps 1918, une des périodes les plus sinistres pour la France. Le pays est épuisé, les adversaires, à bout de force, jouent à qui aura la force de donner le dernier coup de poing. Les Allemands ont fait un effort insensé, leur offensive les a menés aux limites de leur avance de 1914, leurs armées d'enfants décharnés, de survivants harassés, de mal

Le destin tragique de l'anarchiste Cottin, tué en Espagne

nourris fanatiques, menacent de nouveau Paris. En France, à l'intérieur et au front, il y a du trouble, et même des troubles. A ce tournant de sa destinée, le pays hésite à vouloir se sauver.

Alors apparaît Clemenceau. Il a 76 ans, il est sectaire, hargneux, autoritaire, à peine populaire. Statue du vieux radicalisme syndicaliste à qui l'on redemande de devenir vivante, il prend en une heure le goût de l'ouvrage à faire. En un jour, il s'empare de toutes les rênes du pouvoir. En un mois, il fanatise le pays et le porte à la victoire.

Il n'a cure des moyens !
— Je fais la guerre, répète-t-il, obstiné.

Il broie les récalcitrants, balayé les défaitistes, les espions, les timorés. Ses vieux amis, les syndicalistes révolutionnaires, il les musèle, et leurs troupes avec eux.

Avec eux, tous les Cottin. Les vieux de la vieille grognent et s'inclinent. Les jeunots, les idéologues, ceux qui ont mal digéré les bouquins des doctrinaires, ceux-là crient au tyran. Emile Cottin est de ceux-là. Le vieux Tigre représente pour lui le féroce tortionnaire, celui qui envoie les jeunes classes à la boucherie et en même temps asservit les ouvriers de l'intérieur. Sans souci de la logique, il se forge peu à peu cette idée : la mort de Clemenceau nous délivrerait tous.

L'Armistice. Clemenceau, le père la victoire, est pour la France un surhomme. Les Cottin n'ont pas désarmé. Emile habite, pour le moment, rue de la Convention, avec ses parents, un étroit logement de deux pièces. Lui, couche avec son frère cadet dans un réduit, le plus jeune avec les parents, dans la chambre la plus grande. Tout le monde travaille. Les Cottin sont des gens doux et paisibles, estimés de tous. Lui-même Emile, l'illuminé, est en apparence un garçon timide, sage. On le plaint parce qu'il a l'air malade, et ses longs cheveux blonds font de lui, pour les bons gens du quartier, un poète. Il travaille, irrégulièrement, à des usines d'aviation.

1919. Clemenceau travaille à l'élaboration du traité de paix. Emile Cottin pense toujours à l'abattre. Précisément, il est en chômage. Pendant plusieurs jours, il rôde rue Franklin, autour de la maison du Tigre. Il repère les allées et venues, les policiers

chargés de la sécurité du président du Conseil, les habitudes de Clemenceau. Puis il se procure un gros revolver à répétition, à dix coups. Le matin du 20 février, il se poste près de la rue Franklin. A huit heures et demi, l'auto du ministère de la Guerre vient chercher Clemenceau.

Cottin est posté au coin du boulevard Delessert. Au moment où la voiture passe devant lui, il tire. Les vitres volent en éclat. Le chauffeur accélère, jette sa voiture dans le boulevard. Un agent qui est sur le trottoir se précipite vers Cottin. Celui-ci l'abat d'une balle en pleine figure, court derrière l'auto et achève de vider son chargeur de dix balles. Un autre agent, des passants, le ceinturent, le lynchent, l'entraînent au commissariat. Pendant ce temps, la voiture de Clemenceau revient lentement vers la rue Franklin. Le vieux politicien est affalé dans le fond, sanglant.

Cottin est un remarquable tireur, mais il n'a pas eu de chance. Neuf balles ont atteint la voiture, trois Clemenceau. Une seule a fait une blessure. Encore n'est-elle pas grave. Quinze jours après, le vieillard prodigieux a repris son activité.

L'état de siège n'a pas encore été aboli. C'est un conseil de guerre qui, vingt jours plus tard, juge Cottin et le condamne à mort.

Clemenceau lui-même demande la grâce de son meurtrier. La peine de Cottin est commuée en dix ans de réclusion.

Il est malade. On le transfère à Fresnes, à l'infirmerie. En 1924, on le grâcie, en lui assignant comme résidence forcée, Compiègne, où vivent ses parents.

Pendant quelque temps il est sage, ne songe qu'à retrouver la douceur de vivre.

Puis sa passion le reprend. Il a une compagne, un enfant. Rien ne l'arrête. Il reprend la propagande anarchiste, quitte Compiègne.

On l'arrête, une fois, deux fois, on le condamne, pour infraction, à son interdiction de séjour. Rien ne le rebute. Ces mois derniers encore on le revoyait dans les cercles libertaires, vieilli, mais non pas assagi, violent et idéaliste, déchaîné et féroce.

Dès que commença la guerre d'Espagne, il disparut. Ses amis savaient qu'il s'était engagé le premier jour, à Barcelone, dans les milices anarchistes. On a appris, l'autre jour, qu'il s'était fait tuer, sur le front d'Aragon, avec les volontaires libertaires, presque tous Français, à Urruti...

Emile Cottin a peut-être raté beaucoup de chose dans sa vie. Il faut le saluer : il n'a pas raté sa mort.

M. LECOQ.



L'auto de Clémenceau que Cottin mitrailla, un matin de février 1919.



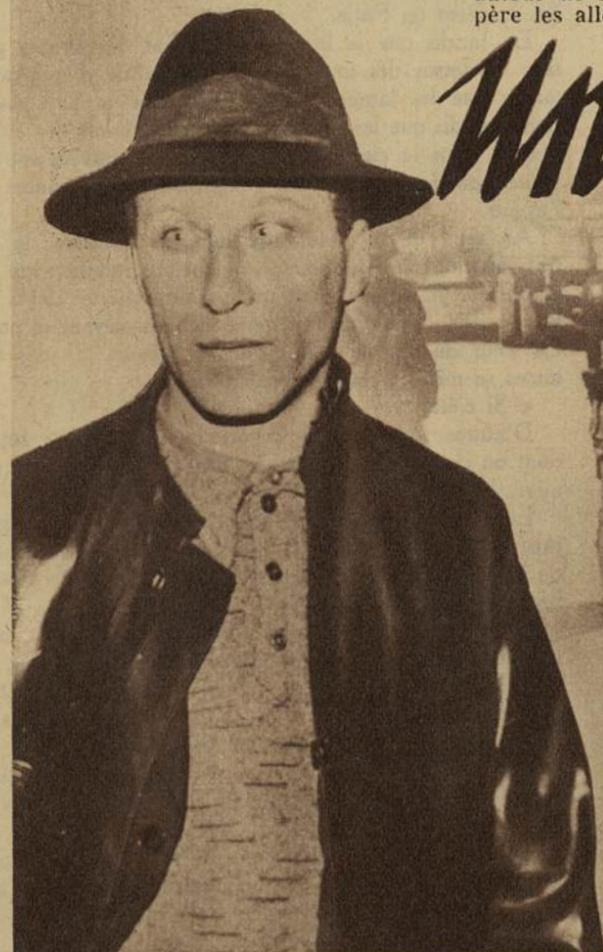
Cottin a raté son coup. Il est arrêté, à moitié lynché et conduit à la Sureté,



Le forcené avait blessé un agent qui essayait de le désarmer.



Dans la maison de Vaugirard, où il habitait, Cottin passait pour un être doux



Une destinée

Une inexorable destinée a conduit Cottin des attentats terroristes des vingt ans à une mort honorable parmi les anarchistes espagnols.

Prochainement :

Misères et joies
DU MUSIC-HALL

LA VIE SECRÈTE
DES FEMMES NUES

un nouveau reportage
de MARCEL MONTARRON
l'auteur des célèbres
enquêtes

MARCHÉS DE
FEMMES et CIEL
DE CAFARD

ALERTE!

**ALLO ! PARIS ?..
...QUATRE AVIONS**

... ont passé la frontière. Les postes d'écoute annoncent la menace du raid ennemi.

**ICI, D. C. A... RAID
D'AVIONS SUR
PARIS**

L'autorité militaire va donner l'alerte à la Préfecture de Police.

**ATTENTION !
extinction des feux**

Cette première consigne doit être exécutée en 10 minutes.

**DANGER
les sirènes hurlent !..**

70 avertisseurs mis en mouvement par la commande centralisée.

**POLICE
MUNICIPALE...
...ALERTE
AUX CIVILS**

Les avions se rapprochent. La Préfecture doit assurer la protection de la capitale.

ET SI C'ÉTAIT VRAI...



OUI, l'étrange spectacle qu'offrait, l'autre soir, Paris, en exercice d'alerte, a pris, à certains instants, l'aspect d'un funèbre et burlesque carnaval de la mort.

Oui, de la foule qui se pressait dans les rues noyées d'ombre, on a pu entendre s'élever ces railleries, ces lazzi, ces rires qui distingueront toujours la foule parisienne des autres foules.

Un seul souci, semblait-il, chez tous les curieux : on respectait les consignes, mais on ne voulait montrer aucune angoisse, aucune frayeur. On ne voulait pas trop prendre au sérieux cette sombre image de la guerre de demain. Des quolibets se croisaient par-dessus les voitures de secours, aux phares bleus ; les blessés — les gazés fictifs — souriaient devant les sunlights des cinéastes, et les sauveteurs, carapaçonnés comme des monstres sous-marins, semblaient eux-mêmes exécuter, sous les torches, quelque danse macabre des temps futurs.

Certes, il y avait tout cela, en cette soirée du vendredi 16 octobre, où la Ville-Lumière n'était plus qu'un lac de ténèbres où la Seine apparaissait encore comme un large sillon pâle, aux reflets attardés.

Mais, dans l'inévitable confusion de ce simulacre de défense d'une grande ville contre un raid d'avions ennemis, il y avait cependant, au fond des cœurs les plus frivoles, une secrète émotion.

Je me souviens avoir assisté, à bord d'un bateau, au traditionnel exercice des ceintures de sauvetage.

Les passagers, harnachés de liège, se groupaient, en plaisantant, autour des canots que balançaient au-dessus des flots les hommes de l'équipage.

L'un d'eux, pourtant, murmura :

— Si c'était vrai !...

Et personne n'osa plus sourire.

« Si c'était vrai... » Cette pensée, malgré tout, était

celle de bien des spectateurs, durant l'heure d'éclipse des lumières de Paris.

Et, tandis que le lugubre hurlement des sirènes passait, au-dessus des toits, comme une rafale d'épouvante, tandis que les lampes s'éteignaient dans la nuit souveraine, tandis que les avions surgissaient comme des étoiles filantes dans le ciel d'encre, certains se souvenaient des alertes passées et d'autres songeaient aux menaces de l'avenir.

Au seuil de ce café, aux lumières tamisées, le bistrot, abandonnant les joueurs de belote familiers de son établissement, se souvenait qu'un soir d'alerte 1918 une bombe de Gotha avait fait treize victimes devant sa porte. La sœur du patron était parmi les blessés. Et des fantômes se mêlaient aux ombres de la nuit.

« Si c'était vrai... »

D'autres songeaient aux horreurs des conflits futurs, dont on donnait, ce soir-là, à l'usage des civils, une manière de grandes manœuvres.

La guerre — le plus monstrueux des crimes — apparaissait avec son nouveau visage, avec ses chercheurs de cadavres dans les lieux de l'incendie et le mortel brouillard des gaz toxiques.

On a beaucoup décrit les fortifications de l'Est, avec leurs casemates souterraines et leurs tourelles mobiles.

Mais, en ce « soir de bombes », le sinistre chant des sirènes avait rallié à la cause de la paix plus de cœurs que bien des discours pompeux.

On sait maintenant que la guerre de demain ne tuera plus seulement des soldats, mais des femmes, des vieillards, des gosses...

On sait que, demain, tous ces curieux qui se pressaient dans les rues et dans les carrefours seraient unanimes à observer les consignes de protection.

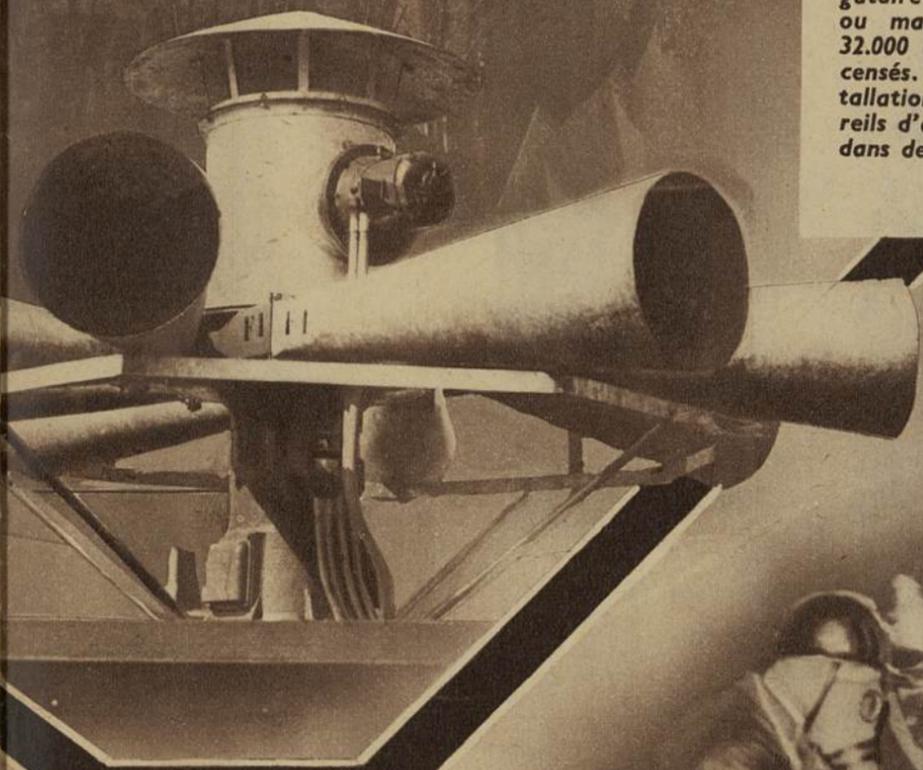
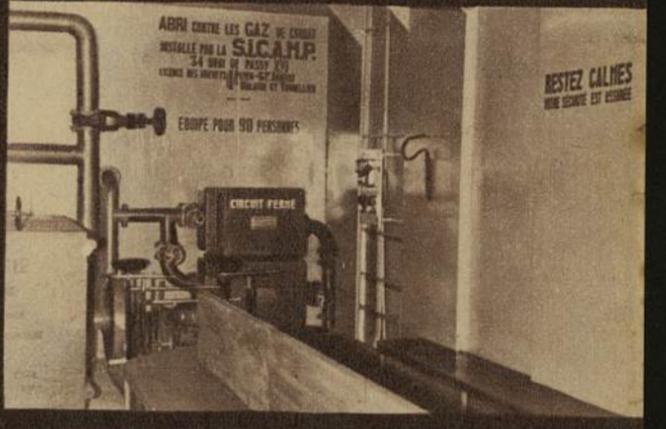
Car, enfin, si c'était vrai...

Marcel MONTARRON.



MESURES DE PROTECTION

Le masque est, en principe, obligatoire (masque à circuit fermé ou masque à circuit ouvert) 32.000 abris publics ont été recensés. Ces abris pourvus d'installations (sacs de sable, appareils d'aération) ont été prévus dans des caves et dans le métro.



SECOURS AUX VICTIMES

Préfecture de Police : 15.000 agents munis de masques. Postes de secours : Médecins et brancardiers en cagoules. Les points de chutes des bombes sont annoncés par les avertisseurs de police. Camions de détection des gaz et voitures de secours se transportent sur les lieux.



DETECTIVE

Directeur : Marius LARIQUE



L'ENFANT ASSASSINÉ

L'énigme de la Belle-Épine est résolue

Lire, pages 4 et 5, l'article
de Marius LARIQUE.